

# SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

## RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2025



**Société Tunisienne de Banque**

Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars

**Siège Social** : Rue Hédi Nouria – 1001 Tunis

RCB 182331996

**Tél** : 70.140.000

**Adresse télégraphique** : SOTUBANK

**Code** : Peterson 4<sup>th</sup> Edition Acmé

**Télex** : N° 14135 – 14815 – 15376 – 15377

**Adresse SWIFT** : STBK TN TT

**Sites Web** :

Commercial : [www.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn)

Commerce électronique : [ecom.stb.com.tn](http://ecom.stb.com.tn)

Banque en ligne : [stbnet.stb.com.tn](http://stbnet.stb.com.tn)

Facebook : [STB BANK-page autorisée](#)

# SOMMAIRE

<b>PROFIL DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE</b> .....	<b>2</b>
<b>ORGANISATION &amp; ORGANES DE GOUVERNANCE</b> .....	<b>4</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>10</b>
<b>ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE</b> .....	<b>28</b>
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL .....	29
ECONOMIE TUNISIENNE.....	31
<b>PERFORMANCE FINANCIERE EXERCICE 2025</b> .....	<b>33</b>
<b>SYSTEME DE CONTROLE INTERNE</b> .....	<b>44</b>
DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE .....	45
SYSTEME DE CONTROLE DE LA CONFORMITE .....	48
GESTION DES RISQUES .....	49
<b>DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION</b> .....	<b>54</b>
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL .....	55
COMMUNICATION ET SPONSORISATION .....	57
SYSTEME D'INFORMATION.....	58
CAPITAL HUMAIN .....	60
<b>RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE</b> .....	<b>62</b>
<b>L'IMPLEMENTATION DU NOUVEAU REFETENTIEL IFRS</b> .....	<b>65</b>
<b>PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>67</b>
<b>RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB</b> .....	<b>70</b>
PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE LA STB.....	71
PERFORMANCE FINANCIERE DU GROUPE.....	75
PRINCIPALES SOCIETES APPARTENANT AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	79
PERSPECTIVES DU GROUPE .....	84

# **PROFIL DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

## PROFIL STB

Depuis sa création en 1958, la STB a joué, en tant que banque publique et universelle, un rôle clé dans le secteur bancaire tunisien. Elle a activement participé, depuis l'indépendance, à l'édification de l'infrastructure bancaire nécessaire pour soutenir l'industrialisation et le développement économique du pays.

Elle a réussi à préserver sa position de Leader sur le marché des Corporate parallèlement à l'amélioration de sa part de marché sur les autres segments, et ce par l'offre d'une gamme complète de produits et services à tout type de clientèle Particuliers, Tunisiens Résidents à l'Étranger, Professionnels, Petites et Moyennes Entreprises, Groupes et Grandes Entreprises.

Parallèlement, la STB a pu renforcer ses capacités financières, techniques et commerciales tout en intensifiant son soutien à la croissance et à la relance de l'investissement.

Les actions menées lui ont permis de raffermir sa position au niveau national mais également à l'international en nouant des relations solides avec un large réseau de correspondants étrangers de premier ordre couvrant tous les continents. Ceci s'est traduit par un développement appréciable et continu de ses principaux indicateurs de croissance.

Par ailleurs, la STB s'est dotée au fil des années d'un groupe présentant une force économique de première importance, constitué de dizaines de filiales opérant dans tous les secteurs de l'économie.

Toujours orientée vers l'innovation et en réponse aux nouvelles données du marché et de l'environnement technologique, la STB s'est orientée vers la mise en œuvre d'une panoplie de produits digitaux en adéquation avec les besoins des clients.

Aussi, force est de préciser que la Banque a opté, depuis ses débuts, pour une démarche privilégiant une meilleure proximité avec la clientèle et une présence dans l'ensemble du territoire tunisien. Avec un réseau dense de près de 150 agences et succursales, la STB met son expertise au profit de sa clientèle de plus en plus exigeante.

Sur le plan de la responsabilité sociétale, la STB a évolué d'une contribution historique au développement économique et régional à une RSE plus structurée, formalisée et alignée avec les standards ESG. Il s'agit de l'aboutissement naturel d'un rôle économique assumé de longue date par une banque publique responsable et citoyenne.



# ORGANISATION & ORGANES DE GOUVERNANCE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Composition

<b>Mr. Atef MAJDOUB</b>	<b>Président</b>
<b>Membres</b>	
<b>Mr. Moufida ALOUI</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mme. Raoudha BEJAOUI</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mr. Ezzeddine CHERIF</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mr. Salah BEN HAMAD</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mr Mohamed LOUKIL (1)</b>	Représentant la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance
<b>Mme Souhir TAKTAK (2)</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mme. Najla BEN ABDALLAH (3)</b>	Membre représentant l'Etat
<b>Mr Mohamed Lassaad MZAH</b>	Représentant les Privés
<b>Mr Mohamed Salah HMAIDI</b>	Représentant les actionnaires Minoritaires
<b>Mr Zied BOUDRIGA (4)</b>	Membre indépendant
<b>Mr Mohamed Jilani BEJI</b>	Membre indépendant

### CONTROLE D'ETAT

<b>Mme Lamia KAHIA (5)</b>	<b>Contrôleur d'Etat</b>
----------------------------	--------------------------

- (1) Nomination de Mr. Mohamed LOUKIL en remplacement de Mr. Hassene FKIH (Lettre du 02 mai 2025)
- (2) Nomination de Mme. Souhir TAKTAK (AGO du 30 avril 2025)
- (3) Nomination de Mme. Najla BEN ABDALLAH (AGO du 30 avril 2025)
- (4) Nomination de Mr. Zied Boudriga en remplacement de Mme Rim Oueslati
- (5) Nomination de Mme. Lamia KAHIA en remplacement de Mr Fayçel STAMBOULI suite à la lettre du corps du Contrôle d'état en date du 17/06/2025

---

## LES COMITES

---

### Le Comité d'Audit

La mission fondamentale de ce comité consiste à veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne ainsi que d'assurer le suivi et la supervision de ses activités et de veiller à collaborer étroitement avec le comité des Risques afin de garantir une meilleure complémentarité en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

### Le Comité des Risques

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

### Le Comité de Nomination et de Rémunération

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de nomination et de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long terme de la Banque.

### Le Comité Stratégique et de Gouvernance des Filiales et Participations

Il participe à la conception de la stratégie de la banque, assure le suivi de sa mise en œuvre, examine l'implémentation des projets et programmes stratégiques de la banque et donne des avis au Conseil d'administration sur la gouvernance et la restructuration des filiales et participations.

### Comité Supérieur de Résolution

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions de règlement transactionnel dans le cadre de la loi 2018-36 du 6 juin 2018 à soumettre au Conseil d'Administration pour décision et d'examiner et statuer sur les propositions de radiation et de cession à la STRC des créances remplissant les conditions réglementaires à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation.



---

## DIRECTION GÉNÉRALE

---

⊕ **M. Rachid BATITA (\*)**

**Directeur Général**

⊕ **M. Sami DERBEL (\*\*)**

**Secrétaire Général**

(\*) : Assure conjointement la fonction de Directeur Général Adjoint

(\*\*) : Nommé le 26 déc. 2025 au CA du 25/12/2025 en remplacement de **M. Nabi FERINI**

---

## CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES (\*)

---

✦ **GROUPEMENT DES CABINETS  
D'EXPERTISE COMPTABLE « EXACOM  
AUDIT » & « AMC CONSULTING »**

Représenté par **M. ABDERRAZEK SOUEI**

- Cabinet « EXACOM » représenté par **M. ABDERRAZEK SOUEI**
- Cabinet « AMC CONSULTING » représenté par **M. MOHAMED AMINE CHARFEDDINE**

✦ **GENERALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT « GEM »**

Représenté par **M. ABDERRAZEK GABSI**

### Missions

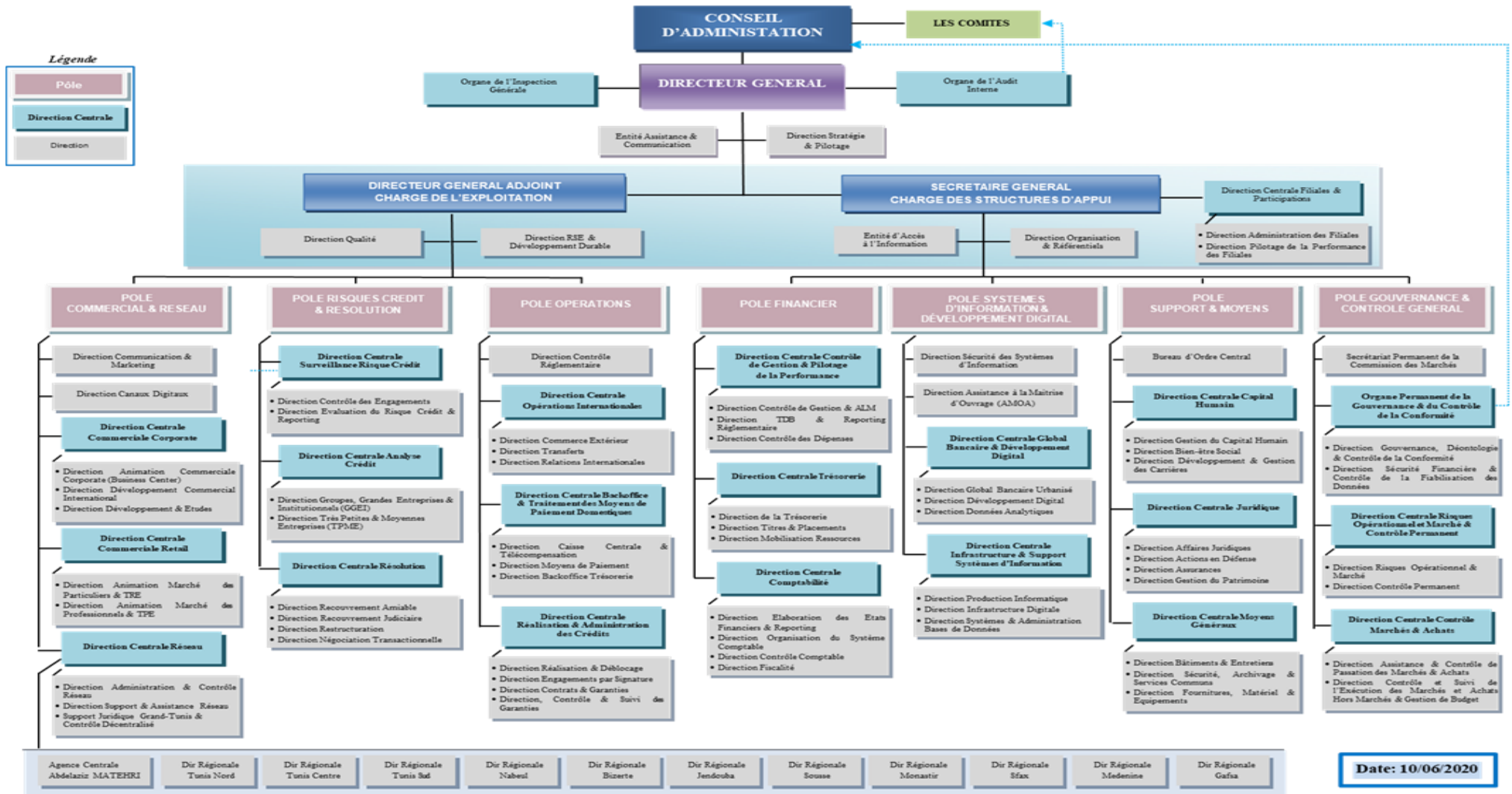
Les Co-Commissaires Aux Comptes (CAC) ont pour mission principale de certifier les comptes annuels de la banque en réalisant un audit légal selon les normes nationales et internationales applicables en Tunisie. Ils sont indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent en Tunisie.

L'objectif de cette mission est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant l'opinion des Co-Commissaires Aux Comptes (CAC).

(\*) Les Co-commissaires aux comptes ont été nommés lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 04 juillet 2023 et ce conformément à la douzième résolution de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 avril 2023 portant sur le report de la désignation des commissaires aux comptes pour la période 2023-2025.



ORGANISATION DE LA BANQUE





# RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## I. ORGANE D'ADMINISTRATION



- **Comité d'Audit**
- **Comité des Risques**
- **Comité de Nomination et de Rémunération**
- **Comité Stratégique et Gouvernance des Filiales et Participation**
- **Comité Supérieur de Résolution**

### Mode de Gouvernance

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juin 2015, la STB a supprimé le poste de Président Directeur Général et a opté pour la séparation de la fonction de Président du Conseil d'Administration et la fonction du Directeur Général. Actuellement, elle est gérée par un Directeur Général, Monsieur Rachid BATITA et la Présidence du Conseil est assurée par Monsieur Atef MAJDOUB.

Il est interdit au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint d'être membres au Conseil d'Administration.

- Huit administrateurs représentant l'Etat et les entreprises publiques,
- Deux membres indépendants présidant le Comité d'Audit et le Comité des Risques,
- Un administrateur représentant le secteur privé, choisis par référence au registre des actionnaires, et selon leurs profils et leurs disponibilités,
- Un administrateur représentant les petits actionnaires qui est désigné par l'AGO à la suite d'un appel à candidatures.

### Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres dont le Président. Ce nombre est adapté à la nature, à la complexité, à la diversité, au volume d'activité ainsi qu'aux risques auxquels la banque est exposée et est réparti comme suit :

**Qualification & parcours professionnel des membres du Conseil d'Administration**

<p>Mr Atef MAJDOUB</p> <p>Président du Conseil d'Administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Général Unité de suivi des concessions au sein de la Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Directeur Commission Supérieure des Marchés Publics au sein du Premier Ministère</li> <li>▪ Président de la Commission Départementale de Contrôle des Marchés Publics-Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Président de l'Instance Générale des PPP au sein de la Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)</li> <li>○ La Régie Nationale des Tabacs et des Allumettes (RNAT)</li> </ul> </li> <li>▪ Membre du conseil d'établissement - Cité Nationale Sportive</li> <li>▪ Membre de la Commission Nationale des Approbations (CNAPP) - Ministère de l'Economie et du Plan</li> <li>▪ Membre de l'autorité spécialisée chargée de l'examen des problématiques relatives aux projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables au ministère de l'Energie</li> <li>▪ Membre de l'Association Mondiale des Unités et des Professionnels des PPP - WAPPP (World Association of PPPs)</li> </ul>
<p>Mme Moufida ALOUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur des affaires administratives et financières - Ministère des Technologies de Communication</li> <li>▪ Contrôleur général des services publics - Premier ministre</li> <li>▪ Membre de la Commission Nationale d'Investigation des Dossiers de Corruption et de Malversation</li> <li>▪ Chef de section des enquêtes, missions spéciales et consultations - Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Poste Tunisienne</li> <li>○ La SOTUGAT</li> <li>○ L'ONAS</li> </ul> </li> </ul>
<p>Mme Raoudha BEJAOUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maître Assistante en Banque &amp; Finance à l'ISCAE</li> <li>▪ Administrateur indépendant à la société tunisienne d'Automobile STA</li> <li>▪ Administrateur représentant les actionnaires minoritaires à la BNA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du Comité d'orientation stratégique</li> <li>- Membre du Comité des Risques &amp; du Comité de recouvrement transactionnel</li> </ul> </li> </ul>
<p>Mr Ezzeddine CHERIF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consultant dans les projets de système d'information</li> <li>▪ Directeur Général de la société Tunisie Informatique Services</li> <li>▪ Administrateur auprès de la BNA et certaines de ses filiales</li> <li>▪ Administrateur représentant la BNA auprès de la société gérante du complexe commercial - TUNIS CENTRE</li> <li>▪ Administrateur représentant la BNA auprès de la société de distribution des produits agro-alimentaires « MAGASIN GENERAL »</li> </ul>

<p>Mr Salah BEN HAMAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, Université de Tunis El Manar (2021 à ce jour)</li> <li>▪ Directeur à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales (IHEC), Université de Sfax (2017-2020)</li> <li>▪ Maître de conférences habilité à l'IHEC Sfax (2015-2017)</li> <li>▪ Directeur au Laboratoire MODEOR (Modélisation et Optimisation dans les Organisations) (2014-2020)</li> <li>▪ Membre à la Commission sectorielle parcours-universitaires en Sciences de Gestion (2014 à ce jour)</li> <li>▪ Membre à l'Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation (2016 à ce jour)</li> <li>▪ Membre de la Commission sectorielle parcours-universitaires en Sciences de Gestion : Conseiller académique gestion parcours universitaires (2014 à ce jour)</li> </ul>
<p>Mme Souhir TAKTAK <sup>(1)</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membre Permanent au collège du Marché Financier-Détachée auprès du Conseil du Marché Financier (août 2016 - 31 décembre 2025)</li> <li>▪ PDG de BFPME-détachée auprès de Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (03 mars 2014 - 11 juillet 2016)</li> <li>▪ Administrateur représentant le ministère des Finances au Conseil d'Administration d'Autorité de Contrôle de la Microfinance (avril 2013 - février 2014)</li> <li>▪ Membre à la Commission de la Politique monétaire Banque centrale de Tunisie (2011 - mars 2014)</li> <li>▪ Administrateur représentant l'ETAT auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banque de l'Habitat</li> <li>○ Banque Zitouna</li> <li>○ Société Tunisienne de Garantie</li> <li>○ Banque Tunisienne de Solidarité</li> <li>○ Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest (SICAR) de 2014 à 2016</li> <li>○ Société Nationale Immobilière de Tunisie</li> <li>○ Caisse Nationale d'Assurance Maladie</li> </ul> </li> <li>▪ Administrateur représentant la BFPME - Société Tunisienne de Garantie</li> <li>▪ Chef service de l'épargne - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Sous-Directeur chargée des financements sectoriels ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Directeur chargée des financements sectoriels et du marché financier - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Directrice Générale du Financement - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Membre représentant le ministère des Finances au conseil d'administration IFID</li> </ul>
<p>Mme Nejla BEN ABDALLAH <sup>(2)</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directrice classe exceptionnelle chargée de l'inclusion financière au Ministère des Finances</li> <li>▪ Conseiller des services financiers au Ministère des Finances</li> <li>▪ Membre du conseil de l'observatoire de l'inclusion financière au sein de la BCT</li> <li>▪ Membre du comité de décashing au sein de la BCT</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la conception et mise en place de la stratégie nationale de l'inclusion financière</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la rédaction de la réglementation relative à l'inclusion financière</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la mise en place de la stratégie de la microfinance et les textes réglementaires y afférents</li> <li>▪ Présidente du conseil d'administration de la BTS bank 2017-2025</li> <li>▪ Administrateur représentant de l'Etat et des Participants Publics auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banque Tunisienne de Solidarité BTS</li> <li>○ Société Tunisienne de Garantie SOTUGAR</li> </ul> </li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Société Nationale Immobilière de Tunisie SNIT</li> </ul>
Mr Mohamed LOUKIL (3) Représentant la STAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Senior Manager Division Grands Comptes, Courtage et Bancassurance au sein du Pôle Commercial (01 juin 2020 à ce jour)</li> <li>▪ Manager Division Marketing (2017-2021)</li> <li>▪ Audit interne (2003-2017)</li> </ul>
Mr Mohamed Lassaad MZAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Financier au sein du Groupe SFBT</li> <li>▪ Directeur Général de la SPDIT</li> <li>▪ Président du Conseil de la SOSTEM (après avoir été PDG de la société de 2013 à 2025)</li> <li>▪ Président du Conseil de la Société Nouvelle de Boissons : filiale du Groupe SFBT</li> <li>▪ Administrateur au sein de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plusieurs sociétés du Groupe SFBT</li> <li>○ Hôtel EL MANAR</li> <li>○ Attijari Leasing (Président du Comité d'Audit)</li> </ul> </li> </ul>
Mr Mohamed Salah HMAIDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ex PDG de la BVMT et Ex Président du CMF</li> <li>▪ Consultant indépendant en affaires légales relatives aux sociétés commerciales, introduction en Bourse, Fonds Communs et Régularisation de marchés financiers</li> <li>▪ Senior Advisor (in-house) – RSM Ahmed Mansour &amp; associates Firm (nov 2010-juin 2011)</li> <li>▪ In-house Consultant Groupe JOUINI (oct 2009-juin 2010)</li> <li>▪ Directeur de la Conformité au sein de la Sté Saoudienne de Services Financiers (juin 2007-mai 2009)</li> <li>▪ Consultant Freelance à Ryad (mars 2006-mai 2007)</li> <li>▪ Président Directeur Général de la Caisse Nationale de la Retraite et de Prévoyance Sociale "CNRPS" et simultanément PDG-SIT,</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ TUNISAIR</li> <li>○ SPROLS</li> </ul> </li> </ul>
Mr. Mohamed Jilani BEJI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adjoint au Directeur Général - Direction Générale Stabilité Financière et Prévention des Risques - Banque Centrale de Tunisie</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'Office National de l'Huile ONH</li> <li>○ Le Registre National des Entreprises RNE</li> </ul> </li> </ul>
Mr Zied BOUDRIGA (4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secrétaire du Comité d'Audit au sein de la QNBT (1er octobre 2020- 31 janvier 2025)</li> <li>▪ QNB - Exécutive manager - Head of Internal Audit (1er octobre 2020 à 31 janvier 2025)</li> <li>▪ Arab Tunisian Bank (janvier 1991 au 30 septembre 2020) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Directeur de la Direction Risques Opérationnels et des Marchés (02 septembre 2011 - 30 septembre 2020)</li> <li>○ Auditeur senior (Aout 2000 - aout 2011)</li> <li>○ Chef de Division Back-office Salle des Marchés (juin 1994 - Juillet 2000)</li> <li>○ Opérateur au niveau du Marché des Changes (Février 1994 - mai 1994)</li> <li>○ Cadre au sein de la Direction des Affaires Internationales (Octobre 1993 - février 1994)</li> <li>○ Cadre au sein d'une Agence de la banque (Septembre 1991 - septembre 1993)</li> <li>○ Stage de formation au niveau de toute la banque (Janvier 1991 - septembre 1991)</li> </ul> </li> </ul>

(1) Nomination de Mme. Souhir TAKTAK (AGO du 30 avril 2025)

(2) Nomination de Mme. Najla BEN ABDALLAH (AGO du 30 avril 2025)

(3) Nomination de Mr. Mohamed LOUKIL (Représentant la STAR - Lettre du 02 mai 2025 en remplacement de M. Hassen FEKI)

(4) Nomination de Mr. Zied Boudriga en remplacement de Mme Rim Oueslati

## Désignation des membres du Conseil d'Administration

La sélection des administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux est assurée par le Ministère de tutelle sur la base de critères combinés tenant compte à la fois de leurs compétences académiques et professionnelles et de leurs expériences réussies en rapport avec les aptitudes et la complémentarité requises.

La sélection des membres représentant les privés se fait généralement sur la base du registre des actionnaires, selon leurs profils et leurs disponibilités.

La sélection des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires se fait suivant un appel à candidatures et sur la base de termes de références comportant divers critères y compris les connaissances de l'activité bancaire, la gouvernance, le contrôle interne et la gestion des risques et ayant trait notamment, à la qualification et à l'honorabilité.

### Renouvellement des mandats

Les mandats des membres indépendants, du membre représentant les petits actionnaires ainsi que des administrateurs représentant les participants publics ne peuvent être renouvelés qu'une seule fois.

Les administrateurs représentant les participants publics auprès du Conseil d'Administration, ne peuvent pas être nommés membres du Conseil d'Administration d'une autre entité à participation publique.

### Formation des membres du Conseil d'Administration

La Banque veille à assurer aux membres du Conseil d'Administration des formations spécifiques ayant trait notamment, aux opérations bancaires et financières.

Des actions de formation en matière de blanchiment d'argent et de RSE ont été, aussi, réalisées.

### Évaluation du Conseil et des membres du Conseil d'Administration

Un questionnaire d'auto-évaluation a été élaboré et communiqué aux membres du Conseil d'Administration pour renseignement.

La banque vise la réalisation d'évaluations régulières du Conseil dans son ensemble et de chacun de ses membres.

### Cas d'interdiction / Conflits d'intérêts

Sur la base des déclarations sur l'honneur, aucun des membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration n'est frappé par les interdictions prévues par l'article 60 de la loi 2016-48.

## I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Les principales attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- Veille à la mise en place d'un dispositif de gouvernance efficace, qui garantit l'efficacité des opérations, la protection des actifs et la maîtrise des risques dans le cadre de la conformité aux lois et législations organisant leurs activités.
- Évalue le dispositif de gouvernance d'une façon périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque, notamment, en termes de taille de l'activité, de la complexité des opérations, de l'évolution des marchés et des exigences organisationnelles ;
- Approuve les lois cadre, les organigrammes, les conditions et les modalités de recrutement et les conditions de nomination et de retrait des emplois fonctionnels ;
- Établit les contrats programmes et leur suivi périodique ;
- Fixe d'une manière explicite des objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la banque ;
- S'assure que les moyens humains, financiers et logistiques sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques d'intervention arrêtées ;
- Assure le suivi de l'exécution de la stratégie de la banque ;



- Assure le suivi de tous les changements importants affectant l'activité de la banque de manière à préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et de façon générale, les intérêts à long terme de la banque ;
- Approuve les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement ainsi que leurs modes de financement avant la fin de l'année précédant leur exécution ;
- Définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de la banque notamment, en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité ;
- Analyse en profondeur les questions techniques qui relèvent des attributions des comités ;
- Clôture les états financiers ;
- Elabore le rapport annuel de la banque ;
- Met en place des modèles de mesure de l'adéquation des fonds propres par rapport au volume et à la nature des risques, aux politiques de gestion de la liquidité, aux exigences de conformité aux lois et aux textes organisant l'activité et au dispositif de contrôle interne et assurer leur mise en œuvre ;
- Met toutes les ressources financières, humaines et logistiques et les procédures capables de lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission ;
- S'assure que l'établissement agit en conformité avec toutes les lois applicables ;
- Approuve les politiques d'arbitrage et les clauses arbitrales et les conventions de réconciliation dont les montants sont fixés par les conseils d'administration visant le règlement des litiges conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Et d'une manière générale, veille à ce que la banque jouit en permanence d'une bonne réputation permettant de préserver la confiance auprès du public.

#### ***Périodicité des réunions du Conseil d'Administration***

Le Conseil d'Administration se réunit au moins six fois par an et en cas de nécessité, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil s'est réuni 09 fois.

**Le 28 janvier 2025**

**Le 07 avril 2025**

**Le 13 mai 2025**

**Le 22 mai 2025**

**Le 16 juillet 2025**

**Le 25 août 2025**

**Le 06 octobre 2025**

**Le 26 novembre 2025**

**Le 25 décembre 2025**

#### ***Ordre du jour du Conseil d'Administration***

Les ordres du jour du Conseil d'Administration couvrent toutes les questions importantes et comportent des points qui sont discutés d'une manière permanente. Il s'agit de :

- Rapport sur la situation financière de la Banque : Le Conseil d'Administration est informé régulièrement de la situation de la banque touchant les points suivants : L'analyse de la situation financière de la banque, son positionnement, l'analyse des réalisations par rapport aux objectifs... ;
- Rapport Comité d'Audit : Le Conseil d'Administration inclut obligatoirement dans son ordre du jour via le rapport du Comité d'Audit, les résolutions prises pour remédier aux insuffisances citées dans les rapports des commissaires aux comptes et des structures de contrôle externes. En effet, les résolutions prises dans ce sens sont suivies par la Direction de l'Audit Interne et soumises périodiquement au Comité d'Audit. Le procès-verbal du Comité d'Audit retraçant le suivi de ces points est soumis au Conseil d'Administration ;
- Rapport comité des risques : Le Conseil d'Administration examine les rapports de comité des risques portant principalement sur la conception et la mise à jour d'une politique de gestion des risques ainsi que l'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel ;
- Rapports des autres comités : Comité de nomination et rémunération, Comité stratégique, Comité supérieur de résolution, Comité de gouvernance et de restructuration des filiales et Commissions des marchés ;
- Arrêté des indicateurs d'activité et des états financiers individuels trimestriellement ;
- Arrêté des états financiers consolidés annuellement ;
- Suivi des réserves des Commissaires aux Comptes et de la lettre de contrôle interne ;
- Suivi des passations des marchés ;
- Suivi des décisions du CA.



Par ailleurs, outre les aspects permanents inscrits à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a examiné certains autres points se rapportant notamment, à ce qui suit :

- Le Contrat Programme 2026-2030 ;
- Les Plans Prévisionnels des Achats 2024-2025 ;
- Le Cadre de Gouvernance du Groupe STB ;
- L'affectation des Réserves de Réinvestissement (Exercice 2024) ;
- L'actualisation de certaines politiques ;
- Les conventions avec les parties liées ;
- Le projet du budget 2026 ;
- La création d'une commission chargée de Suivi des projets en souffrance.

### **Secrétariat du Conseil d'Administration**

Le secrétariat du Conseil d'Administration est assuré par un cadre de la banque, désigné par le Président du Conseil, qui assure la rédaction des procès-verbaux des réunions.

Les procès-verbaux sont signés par le Président du Conseil d'Administration, deux autres membres ainsi que par le secrétaire du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux dûment signés, sont consignés dans un registre spécial gardé au Secrétariat du Conseil d'Administration au siège social de la Banque.

## **II. COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Comité d'Audit**

*(créé lors du CA du 12 décembre 2006)*

La mission fondamentale du Comité d'Audit, composée de 4 membres dont un président (membre indépendant), est de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision de ses activités et de veiller à collaborer étroitement avec le comité des Risques afin de garantir une meilleure complémentarité en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Aussi, le Comité d'Audit assure le suivi de l'activité de l'Organe de l'Audit Interne et si nécessaire, les travaux des autres structures de la Banque chargées des missions de contrôle.

Ce comité s'est réuni 10 fois courant l'année 2025, dont 03 réunions mixtes avec le Comité Risques.

Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Organe de l'Audit Interne.

### **Comité des Risques**

*(créé lors du CA du 11 décembre 2012)*

Le Comité des Risques, composé de 4 membres dont un président (membre indépendant), a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Ce comité s'est réuni 10 fois courant l'année 2025, dont 03 réunions mixtes avec le Comité d'Audit.

Le secrétariat est assuré par le chargé de la Direction Centrale des Risques Opérationnels et des Marchés et du Contrôle Permanent et le chargé de la Direction Centrale Surveillance Risque de Crédit.

### **Comité de Nomination et de Rémunération**

*(Créé lors du CA du 15 novembre 2011)*

Ce comité, composé de 4 membres, a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de nomination et de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long terme de la Banque.

Ce comité s'est réuni 07 fois courant l'année 2025.

Le secrétariat est assuré par le chargé de la Direction Centrale du Capital Humain.

### **Comité Stratégique et de Gouvernance des Filiales et Participations**

*(Créé conformément aux décisions des Conseils d'Administration de la STB du 11 septembre 2015, du 02 octobre 2018 et du 24 juin 2024)*

Ce comité, composé de 5 membres du Conseil dont un président, a pour rôle de participer à la conception de la stratégie de la Banque, assurer le suivi de sa mise en œuvre, examiner l'implémentation des projets et programmes stratégiques de la Banque, et donner des avis au Conseil d'Administration sur la gouvernance et la restructuration des filiales et participations.

Il assiste également, le Conseil d'Administration de la Banque dans le suivi de l'application de la réglementation et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, du respect des politiques, ainsi que dans la surveillance de l'activité des filiales en



alignement avec les orientations stratégiques de la banque, tout en consolidant la solidité du groupe STB.

Ce comité s'est réuni 03 fois courant l'année 2025.

Le secrétariat est assuré par le responsable de la Direction Stratégie et Pilotage.

#### **Comité Supérieur de Résolution**

*(créé lors du CA du 21 novembre 2018)*

Ce comité se compose de 04 membres du Conseil d'Administration dont un indépendant, du Directeur Général et/ou le Directeur Général Adjoint, du Chef de Pôle Risques Crédit et Résolution, du Chef de Pôle Commercial et Réseau, du Directeur Central de Résolution, du Directeur Central Surveillance Risque Crédit et de tout responsable dont la présence peut être jugée utile.

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions de règlement transactionnel dans le cadre de la loi 2018-36 du 6 juin 2018 à soumettre au Conseil d'Administration pour décision et d'examiner et statuer sur les propositions de radiation et de cession à la STRC des créances remplissant les conditions réglementaires à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation.

Ce comité s'est réuni 04 fois courant l'année 2025.

Le secrétariat est assuré par le chargé de la Direction Centrale Résolution.

#### **Commission des Marchés**

La commission comporte 03 membres du conseil d'administration ainsi que le Contrôleur d'Etat.

Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence et l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.

Cette commission s'est réunie 03 fois courant l'année 2025.

Le secrétariat est assuré par le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés.

### **III. OBLIGATIONS, ENGAGEMENTS ET MISSIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux principes de bonne gouvernance, les membres du Conseil d'administration s'engagent à respecter les orientations définies dans la charte de l'administrateur de la Banque, qu'ils ont signée. Cette charte encadre, entre autres, leurs obligations, leurs engagements ainsi que leurs missions.

À ce titre, les administrateurs participent activement à la surveillance de l'Organe de Direction et ce, en portant un regard critique sur les décisions relatives à la gestion de la Banque, notamment en ce qui concerne la rentabilité et la solidité financière. Ils veillent également à ce que les actions de l'Organe de Direction soient conformes à la stratégie et aux politiques approuvées, y compris en matière de gestion des risques.

Les administrateurs contribuent, par ailleurs, à la collégialité et à l'efficacité des travaux du Conseil et des Comités spécialisés. Ils peuvent formuler toute recommandation susceptible d'améliorer le fonctionnement du Conseil et signaler tout dysfonctionnement ou anomalie susceptible d'en entraver l'efficacité.

Dans le cadre de leurs fonctions, les administrateurs ont la possibilité de rencontrer les principaux cadres dirigeants de la Banque et d'accéder à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs missions. Toutefois, chaque administrateur est tenu :

- De ne pas s'immiscer dans les actes de gestion ni dans les affaires courantes de la Banque ;
- De préserver la confidentialité des informations auxquelles il a accès et de ne pas les utiliser à des fins autres que professionnelles.

De manière générale, chaque administrateur agit avec la diligence d'un entrepreneur avisé et la loyauté d'un mandataire, dans l'intérêt supérieur de la Banque.



## Lignes de métiers

La STB est une banque universelle qui traite l'ensemble des opérations bancaires dont notamment :

- La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme ;
- L'octroi de crédits sous toutes ses formes ;
- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion de moyens de paiement ;
- Les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises ;
- L'activité à l'international ;
- Les activités de marché.

## Filiales du Groupe STB

Le groupe STB est formé par la société mère et ses 16 filiales qui opèrent dans les secteurs financier, touristique, immobilier et des services et se détaillent comme suit :

### Secteur Touristique

- ED-DKHILA
- ACTIVHOTELS

### Secteur Financier

- STB FINANCE
- STB INVEST
- STB SICAR
- SICAV L'EPARGNANT
- SICAV L'INVESTISSEUR
- STB MANAGER
- SICAV AVENIR
- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
- STRC

### Secteur Immobilier (Bâtiment)

- IMMOBILIERE DE L'AVENUE

### Secteur des Services

- LA GENERALE VENTE
- STB MOYENS GENERAUX (en liquidation-AGE du 28-11-2025)
- STB SECURITE & GARDIENNAGE (En liquidation - AGE du 28-11-2025)
- SOCIETE MAGASINS GENERAUX & ENTREPOT REEL DE TUNISIE

## Structure de l'actionariat

### (Arrêtée au 31 décembre 2025)

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligation de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins, avant la réunion à la Société STB FINANCE, Filiale de la Banque, sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

TND en milliers

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>154 729 318</b>	<b>773 647</b>	<b>99,58%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>143 077 691</b>	<b>715 388</b>	<b>92,09%</b>
Personnes Morales Publiques	129 597 792	647 989	83,41%
Personnes Morales Privées	13 479 899	67 399	8,68%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>11 651 627</b>	<b>58 258</b>	<b>7,50%</b>
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>645 682</b>	<b>3 228</b>	<b>0,42%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>525 526</b>	<b>2 628</b>	<b>0,34%</b>
<b>Personnes Physiques</b>	<b>120 156</b>	<b>601</b>	<b>0,08%</b>
<b>Total</b>	<b>155 375 000</b>	<b>776 875</b>	<b>100%</b>

## IV. CODES, POLITIQUES, CHARTES ET MANUELS

L'année 2025 a été marquée par le renforcement du dispositif de gouvernance et de contrôle interne au niveau de la STB, à travers l'élaboration et la mise à jour des politiques, des chartes, des codes, et des manuels de procédures internes qui régissent l'activité de la banque conformément à la circulaire 2021-05 du 19 août 2021 ayant pour objet le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

### Code de gouvernance :

La Société Tunisienne de Banque dispose d'un code de gouvernance approuvé par le Conseil d'Administration et dûment signé par l'ensemble de ses membres. Ce code vise à définir, en conformité avec le statut de la banque et la législation en vigueur :

- Le mode de gouvernance ;
- Les principes, les politiques et les pratiques de gouvernance ;
- Les organes de gouvernance, leurs attributions, leurs compositions et les règles de leur fonctionnement ;
- Les dispositifs destinés à assurer l'indépendance des fonctions de contrôle.

## Code déontologique

La Société Tunisienne de Banque dispose d'un code déontologique qui fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle.

Ce code vise à :

- Déterminer les comportements et pratiques attendus des collaborateurs de la banque, ainsi que les comportements et pratiques incompatibles avec les valeurs de la Banque
- Établir des normes éthiques, des règles de base et des principes d'éthique professionnelle.

Chaque employé travaillant dans la Société Tunisienne de Banque est tenu, notamment d'appliquer ce code et d'adhérer également, à ce qui y est énoncé. Il s'engage aussi à mettre en œuvre toutes les modifications qui lui seront apportées.

La Direction des Ressources Humaines œuvre à la lecture de ce code par tous les collaborateurs qui sont appelés à le respecter.

## Politique de prévention et de lutte contre la corruption

La Société Tunisienne de Banque conduit ses activités avec éthique et en conformité avec les lois applicables, incluant la lutte contre la corruption.

Elle s'engage par conséquent, à lutter contre ce fléau dans ses opérations, de manière à réduire les incitations à cet égard, les gains à en tirer, et les risques qui y sont associés.

La présente politique a pour objet de :

- Fournir une définition pratique et un cadre conceptuel pour la compréhension des diverses formes et types de corruption ;
- Préciser dans quelles conditions et comment la corruption peut se produire dans les opérations de la Banque, et les modalités de leur prévention ;
- Définir les principes de base de la politique de la banque en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

## Politique de gestion des Conflits d'intérêts

La banque a défini une politique de gestion des conflits d'intérêts qui fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle. Cette dernière a été approuvée par le Conseil d'Administration de banque.

Cette politique repose sur :

- L'identification des situations qui donnent lieu ou qui sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts pouvant porter préjudice aux intérêts de la banque ou des parties prenantes ;
- La mise en place de procédures et de mesures en vue de prévenir et de gérer ces conflits d'intérêts ;
- La mise en place d'un dispositif de contrôle et de sanctions efficace ;
- La tenue et la mise à jour d'un registre consignnant les services et les activités pour lesquels un conflit d'intérêts s'est produit.

Elle inclut, également, ce qui suit :

- L'engagement des membres de l'organe d'administration de ne pas prendre part aux débats portant sur des questions qui peuvent engendrer une situation de conflit d'intérêts vis-à-vis de l'établissement et de s'abstenir de voter sur lesdites questions ;
- Les procédures qui régissent de façon adéquate les transactions avec des parties liées au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 ;
- Les modalités selon lesquelles, l'organe d'administration traite les cas de non-respect de cette politique.

## Politique de Conformité

La banque a élaboré une politique de conformité qui fixe les principes de base que l'établissement doit respecter dans l'exercice de ses activités.

A travers cette politique, la Société Tunisienne de Banque s'engage à promouvoir une culture de conformité au sein de la banque qui s'inscrit dans une démarche de loyauté et de transparence en conformité aux standards nationaux et internationaux. À cet effet, cette politique vise notamment, à :

- Prévenir et gérer les risques de non-conformité ;
- Veiller au respect de la réglementation nationale et internationale et des règles de bonne conduite et de déontologie professionnelle ;
- Prévenir et lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;
- Respecter les règles d'embargos et de sanctions internationales ;



- Prévenir et lutter contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- Prévenir les situations de conflits d'intérêts et de délits d'initié ;
- Veiller au respect de la vie privée et à la protection des données de son personnel, de ses clients et de ses partenaires, ainsi que toutes les parties prenantes avec lesquelles la banque est engagée.

### **Politique de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme**

La Société Tunisienne de Banque dispose d'une politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme approuvée par le Conseil d'Administration.

Cette politique établit les principes et les règles de prévention et de contrôle des risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme et ce, au niveau de la Société Tunisienne de Banque et au niveau de ses filiales assujetties afin de se conformer aux obligations légales et réglementaires en la matière et préserver au mieux l'intégrité et la transparence des opérations financières enregistrées.

Elle vise également, à établir une relation avec les clients et les correspondants bancaires sur la base de pratiques bancaires saines et transparentes conformément aux lois, réglementations et normes en vigueur.

### **Politique de Lancement d'Alerte**

La Société Tunisienne de Banque a défini une politique de lancement d'alerte qui traduit la détermination de la banque à promouvoir une culture de bonne gestion et de transparence dans l'exécution des opérations. Cette politique a été approuvée par le Conseil d'Administration.

Elle constitue, en effet, un élément principal de protection de l'intégrité de la banque et vise à améliorer sa transparence et à renforcer son système de lutte contre les pratiques nuisibles à sa réputation.

Elle doit être lue, en outre, collectivement avec le code de gouvernance, le code de déontologie professionnelle ainsi que la politique de prévention et de lutte contre la corruption et ne peut être considérée comme un substitut, mais plutôt un complément aux lois et règlements en vigueur.

La Société Tunisienne de Banque est tenue, ainsi, d'examiner, modifier et développer cette conduite

afin de suivre le rythme des changements réglementaires et juridiques en vigueur.

La politique de lancement d'Alerte n'a pas vocation à se substituer à l'information de la hiérarchie ou aux procédures internes de remontée d'informations.

### **Politique d'Appétence pour le Risque**

La Société Tunisienne de Banque a défini une politique d'appétence pour le risque qui a été approuvée par le Conseil d'Administration.

La présente politique définit :

- Le niveau global et individuel d'appétence par type de risque que la banque est prête à assumer pour réaliser son plan d'activité ;
- La politique des fonds propres et de liquidité en adéquation avec le volume et la nature du risque et ce, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur.

La politique d'appétence pour le risque fait l'objet d'une diffusion auprès de tous les services concernés et fait partie de la culture du risque de l'établissement.

L'organe d'administration s'assure de sa mise en œuvre effective et de son respect.

### **Politique Genre et Diversité**

La Société Tunisienne de Banque a défini une politique Genre et Diversité qui a été approuvée par le Conseil d'Administration.

Elle reconnaît, ainsi, que l'égalité genre et l'autonomisation des femmes ne sont pas uniquement des questions de droits humains, mais aussi une condition préalable à la réalisation d'objectifs de développement plus ambitieux et équitables et à une paix sociale durable.

Cette politique a pour objectif de favoriser la prise en compte des questions de genre et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à travers l'appui des actions entreprises par les parties prenantes de la banque pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette politique confirme, aussi, l'engagement de la banque à promouvoir la prise en compte des questions de genre, en interne vis-à-vis des collaborateurs et en externe, dans toutes ses relations avec les différentes parties prenantes.

Elle vise principalement, la contribution de la banque dans la réalisation du 5ème objectif de



développement durable portant sur l'égalité hommes-femmes en amorçant le processus d'institutionnalisation qui a été initié par la signature globale du pacte mondial et par la signature des Women's Empowerment Principles WEPS.

Elle se veut, également, un outil d'intégration de l'égalité des genres au sein des structures de la banque, de ses programmes et de ses projets et ce de manière transversale.

A travers cette politique, la banque formalise son intention d'appuyer la participation des femmes dans la prise de décision, au niveau de ses structures et au niveau des projets et programmes qu'elle initie, traduisant sa volonté de participer à l'instauration de la justice économique et sociale.

### **Politique Environnementale, Sociale et Gouvernance (ESG)**

La Société Tunisienne de Banque a défini une Politique Environnementale et Sociale en déclinaison de la politique globale RSE de la banque, qui a été approuvée par le Conseil d'Administration.

Cette politique décrit les principes à suivre pendant la préparation et la mise en œuvre des mesures menées par la Société Tunisienne de Banque pour évaluer les impacts Environnementaux et Sociétaux dans ses activités de financement.

Par la présente politique, la banque réaffirme sa volonté de s'engager dans les enjeux environnementaux et sociaux liés à son activité mais aussi, d'œuvrer pour la transparence au niveau de toutes ses activités afin de renforcer ainsi, la confiance du public et des parties prenantes dans sa démarche responsable pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Il s'agit d'un engagement formel de la STB à intégrer la prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans ses activités commerciales et ses relations avec les parties prenantes.

### **Politique RSE**

La Société Tunisienne de Banque a défini une politique RSE dans l'optique d'une démarche structurée qui implique l'ensemble de ses entités et qui anime et guide les décisions à tous les niveaux en parfaite synergie avec les piliers de la stratégie.

A partir de 2021, la démarche RSE selon la norme internationale ISO26000 a été initiée dans le cadre d'un programme National pilote.

Elle fait ressortir 6 enjeux RSE adossés aux 4 axes stratégiques : économique, environnemental, social & sociétal et gouvernance, déclinés en un plan stratégique 2022-2026 en cohérence avec la stratégie globale de la Banque :

- Financement responsable
- Support durable au client
- Gouvernance et pratiques de l'éthique
- Employeur de marque
- Éco-Responsabilité
- Digitalisation, protection des données et cybercriminalité

De cette politique RSE découle entre autres, une politique environnementale et sociale conforme aux normes SFI (Banque Mondiale), un préalable au lancement du système de gestion des risques Environnementaux et Sociaux.

La Société Tunisienne de Banque a accordé, en ce sens, une attention particulière aux informations extra-financières et s'engage désormais, à publier annuellement un rapport extra-financier qui révèle l'évolution et les résultats de sa démarche ainsi que son implication et sa performance sur les volets social, sociétal, environnemental et de gouvernance et ce à travers des indicateurs de performance conformes à des normes de référence.

### **Charte de l'administrateur**

La Banque a élaboré une charte de l'administrateur précisant le cadre d'exercice des responsabilités de chaque membre du conseil d'administration, dans les limites de son mandat.

Cette charte a pour vocation de clarifier les droits et les obligations des administrateurs, en conformité avec les principes et les bonnes pratiques de gouvernance en vigueur au sein de la Banque.

Elle est signée par l'ensemble des administrateurs, qui s'engagent ainsi à respecter et à appliquer les règles qu'elle énonce.

## Charte des Comités

Tous les comités disposent d'une charte, prévoyant essentiellement, les principes de confidentialité et l'évitement des conflits d'intérêt.

Chaque charte fait l'objet d'une revue et d'une évaluation de sa pertinence au moins une fois par an. Le texte dûment modifié est soumis au Conseil d'Administration pour approbation.

## Manuel de procédures des achats

La Société Tunisienne de Banque a procédé à la mise à jour du manuel de procédures des achats et son approbation par le Conseil d'Administration. L'objet de ce manuel est de définir un cadre assurant l'intérêt économique de la Banque notamment, pour la satisfaction de ses besoins marqués par des évolutions technologiques et commerciales dans un environnement concurrentiel.

Ce manuel fixe les conditions de la préparation, la conclusion, l'exécution, le paiement et la clôture des différents marchés et achats.

Il est également, un cadre juridique interne qui définit les procédures régissant les commandes de travaux, d'études, de fourniture de biens et services à la STB, en sa qualité d'acheteur, dans le respect des principes de liberté d'accès à la commande, l'égalité de traitement des candidats, et la transparence des procédures afin d'assurer leur performance et leur bonne gouvernance.

La préparation, la conclusion, l'exécution, le paiement, la clôture et le contrôle de ces achats se fait conformément aux modalités et aux règles définies dans ce manuel qui vise, en effet, à assouplir les procédures de passation des commandes en les adaptant aux besoins et intérêts de la Banque, tout en préservant un contrôle efficace au niveau de toutes les phases du processus d'achat.

## Manuel d'opération de gestion des risques sociaux & environnementaux

À la suite du partenariat signé entre le ministère des finances, la Banque Centrale de Tunisie et la KfW au nom du Gouvernement Allemand avec des banques et des sociétés de leasing tunisiennes pour promouvoir l'accès au financement pour les TPME, la Société Tunisienne de Banque a élaboré un manuel d'opération ayant pour objectif de définir un cadre de gestion pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux des projets financés.

Ce manuel vise principalement, à fournir une norme minimale de diligence raisonnable pour soutenir une prise de décision éclairée et responsable en matière de risques.

En application de sa politique de développement durable, la STB a mis en place un système de gestion du risque social et environnemental dont les objectifs principaux sont les suivants :

- Gérer les risques sociaux et environnementaux dans le cycle global du financement du projet ;
- Donner l'exemple d'une bonne pratique sociale et environnementale ;
- S'efforcer de conserver les ressources naturelles, de protéger l'environnement et de prendre en considération le niveau de vie des personnes affectées par ces opérations ;
- Inspirer et encourager les pratiques durables parmi toutes les parties prenantes, y compris les partenaires et les Co-investisseurs et filiales financières du groupe STB afin d'améliorer le développement, la mise en œuvre, le suivi et la conclusion des projets.

## V. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La Société Tunisienne de Banque accorde une grande importance à la prévention du blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement des activités terroristes, ainsi qu'au respect des obligations réglementaires nationales et des standards internationaux.

L'Organe Permanent de Gouvernance et de Contrôle de la Conformité est chargé de mettre en place et de superviser l'ensemble du dispositif de prévention du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme en étroite collaboration avec les départements concernés de la banque.

Une plateforme digitale « Compliance » a été mise à la disposition de tout le personnel de la banque comportant l'ensemble des textes réglementaires ainsi que le manuel de procédures régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

## COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Banque assure une communication en temps opportun, d'informations fiables et pertinentes sur les aspects significatifs de son activité afin d'offrir une image complète, objective et actualisée sur l'établissement.

## Au public

Publication annuelle d'un rapport détaillé, destiné au public, sur les activités du Conseil, comportant, principalement, les éléments suivants :

- Le code de gouvernance et les détails de sa mise en œuvre, le code de déontologie interne et les chartes des comités de l'établissement ;
- La composition nominative du conseil, les règles de son fonctionnement, le parcours professionnel de ses membres, leurs qualités de représentation et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités ;
- L'organisation de l'établissement, ses lignes de métier et la structure de ses filiales ;
- La fréquence des réunions du conseil et des comités, incluant le nombre des membres ayant participé à chaque réunion ;
- Un exposé du conseil sur l'adéquation du dispositif de contrôle interne et de ses moyens ;
- Une description de la structure, du fonctionnement et des activités de la gestion des risques ;
  - Le profil de risques de l'établissement, la composition des fonds propres et leur adéquation par rapport au profil de risques ;
- La politique de provisionnement pour la couverture des risques ;
- La structure de l'actionnariat notamment, les principaux actionnaires, leur représentation au conseil et les droits de vote ;
- Des informations détaillées sur la rémunération des membres du conseil, de l'organe de direction et de l'encadrement supérieur ;
- Les transactions significatives effectuées avec les parties liées en incluant les noms des parties liées, la nature des transactions, leur montant et une confirmation que ces opérations ont été effectuées.

## A la Banque Centrale de la Tunisie

Les principaux documents adressés à la banque centrale se présentent comme suit :

- Le rapport spécial du commissaire aux comptes contenant une partie réservée aux conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle ;
- Toute nomination ou tout changement survenu au niveau des premiers responsables chargés de l'audit, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité ;

- Toute désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, est notifiée dans un délai ne dépassant pas sept jours ;
- Un Curriculum Vitae détaillé de la personne nommée (Président, membre du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Adjoint) accompagné d'une lettre de motivation ;
- L'identité et le curriculum vitae du responsable d'audit interne chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité des missions de contrôle périodique ;
- Une copie des rapports annuels détaillés sur les activités du comité d'audit et du comité des risques est communiquée 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ;
- Un rapport portant sur les conditions dans lesquelles le contrôle interne est assuré ainsi qu'un rapport portant sur la mesure et la surveillance des risques auxquels la banque et le groupe sont communiquées au plus tard, 4 mois à compter de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

## Au ministère des Finances

Les documents communiqués au ministère des finances se détaillent comme suit :

- Les contrats programmes ;
- Les procès-verbaux des organes de gestion et de délibération ;
- Les rapports et les procès-verbaux des réunions des comités d'audit et de risque et des organes de contrôle de conformité émanant du Conseil d'Administration ;
- L'état d'avancement de l'exécution des contrats programmes ;
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ainsi que les rapports de suivi de leurs exécutions ;
- Les états financiers, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports émanant des différentes structures de contrôle ;
- Les rapports de la Banque Centrale de Tunisie et ses recommandations ;



- Les rapports annuels d'activité ;
- Les indicateurs prévus par les normes prudentielles établis conformément à la réglementation en vigueur ;
- Les situations annuelles relatives à l'effectif des employés et à la masse salariale.

Les documents précités sont transmis au ministère des Finances pour le suivi, dans un délai ne dépassant pas dix jours à partir de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

### À la Présidence du Gouvernement

Les documents communiqués à la Présidence du Gouvernement se détaillent comme suit :

- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ;
- Les rapports d'activité annuels ;
- Les états financiers ;
- Les rapports des commissaires aux comptes.

Les documents précités sont transmis à la Présidence du Gouvernement dans un délai de dix jours de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

### Au ministère de l'Économie et de la Planification

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont transmis au Ministère du Développement et de la Planification, dans un délai de dix jours de leur approbation par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, des séances d'information sont parfois, organisées au niveau de la BVMT par les cadres supérieurs de l'établissement, en particulier, le Directeur Général et le Chef de Pôle Financier. Elles sont destinées aux actionnaires, analystes de marchés et journalistes de la presse financière.

## I. DISPOSITIF D'INFORMATION

Le dispositif de diffusion de l'information comporte :

- Une communication en temps opportun d'informations fiables et pertinentes sur les aspects significatifs de l'activité de la banque ;

- Une structure ayant pour mission d'offrir une information complète, objective et actualisée sur l'établissement ;
- Un rapport annuel, établi après la fin de l'exercice comptable ;
- Des rapports trimestriels, fournissant une analyse financière de l'activité de la Banque sont soumis au Conseil d'Administration.

## II. CONTRÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'Administration exerce une surveillance effective sur la Direction Générale et ce, en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de l'établissement ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.

La Direction Générale fait l'objet de suivi de la mise en œuvre de la stratégie et du respect des politiques approuvées, y compris la politique des risques par le Conseil d'administration.

## III. REMUNERATION ET NOMINATION

La nomination du Directeur Général se fait par le Conseil d'Administration.

La nomination des membres de l'organe de direction (Le Directeur Général Adjoint et le Secrétaire Général) et des responsables de l'encadrement supérieur et leur rémunération se fait par le Conseil d'Administration sur proposition de la direction générale et sur la base d'un rapport établi par le Comité de Nomination et de Rémunération.

La nomination des membres du Conseil et des comités se fait par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

### Rémunération des membres du Conseil

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Un montant de quatre mille Dinars brut (4.000 Dinars) pour chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances ;
- Un montant de deux mille Dinars bruts (2.000 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance et pour chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances. ;

- Un montant de deux mille Dinars net (2.000 dinars) pour chaque Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant net annuel n'excède pas 12.000 Dinars ;
- Un montant de mille cinq cents Dinars net (1.500 Dinars) pour chaque présence à chaque séance, pour chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit, et pour chaque président ou membre de l'un des autres comités émanant du Conseil d'Administration à condition que le montant net annuel n'excède pas 9.000 Dinars (6<sup>ème</sup> résolution de l'AGO du 30 avril 2025).

Les présidents et les membres appartenant à plus d'une commission ne reçoivent qu'une seule allocation calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix, dans la limite de 6 réunions annuelles.

#### Rémunération de l'organe de Direction

##### ☐ Le Directeur Général

La rémunération du Directeur Général est servie conformément au procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mai 2016 régissant les éléments du salaire fixe et variable du Directeur Général.

##### ☐ Le Directeur Général Adjoint & Le Secrétaire Général

La rémunération globale du Directeur Général Adjoint et du Secrétaire Général est servie conformément aux procès-verbaux des Conseils d'Administration du 09 novembre 2016 et du 10 juin 2020.

#### IV. CONTROLE EN GENERAL ET FIABILITE DE L'INFORMATION FINANCIERE

- Les opérations et leur supervision sont encadrées par plusieurs notes de procédures et notes d'attribution, garantissant ainsi une organisation structurée des activités et des contrôles associés ;
- La banque a mis en place une direction d'organisation du système comptable dans le but d'améliorer la fiabilité des informations financières. Certains schémas et procédures comptables sont en cours d'amélioration mais la fiabilité de l'information demeure tributaire de la qualité du Système d'Information ;

- Le responsable de l'audit interne est désigné sur proposition du Directeur Général, assurant ainsi une gouvernance alignée sur les standards de contrôle interne ;
- Les travaux du contrôle interne sont revus annuellement par le responsable de l'audit interne et par le comité d'audit, sur la base des informations recueillies et transmises à cet effet ;
- La Direction Générale examine les rapports issus des différentes missions de contrôle, qu'il s'agisse du contrôle périodique (deuxième et troisième niveau), du contrôle permanent de la conformité, de la sécurité, de la validation des opérations ou du respect des diligences liées à la surveillance des risques ;
- Le rapport annuel sur les conditions de contrôle interne intègre, pour chaque catégorie de risques identifiée dans la circulaire n°2006-19, une synthèse des principales actions menées en matière de contrôle permanent, notamment sur la conformité, la validation des opérations et la supervision des risques, conformément à l'article 7 point a de ladite circulaire, ainsi que les enseignements qui en sont tirés ;
- Ce rapport présente également un inventaire des enquêtes réalisées dans le cadre du contrôle périodique portant sur la conformité des opérations, l'évaluation du niveau de risque encouru, le respect des procédures, ainsi que l'efficacité et la pertinence des dispositifs de contrôle permanent. Les principales insuffisances constatées y sont recensées, accompagnées d'un suivi des mesures correctives mises en œuvre ;
- Il inclut en outre une description des évolutions significatives apportées aux dispositifs de contrôle permanent et périodique, en lien avec les mutations de l'activité et des risques associés (risques de crédit, de marché, de liquidité et de règlement) ;
- Enfin, le rapport détaille les conditions de mise en œuvre des procédures de contrôle applicables aux nouvelles activités, pour chacune des catégories de risques précitées.

## V. OBLIGATION D'ÉVITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La politique de gestion des conflits d'intérêts telle que mise à jour par la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité a détaillé les obligations suivantes :

- L'adoption d'une politique de gestion efficace des conflits d'intérêt ;
- Le devoir de tout membre du conseil d'éviter les activités qui pourraient créer des conflits d'intérêts ;
- L'interdiction à l'intéressé de participer au vote concernant l'approbation des conventions conclues avec la banque et les personnes ayant des liens avec elle. Les actions de l'intéressé ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité ;
- Respect par le président du conseil d'administration de l'obligation de soumettre les conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation sur la base d'un rapport spécial établi par le ou les commissaires aux comptes ;
- L'engagement de s'abstenir de participer et de voter lorsqu'il s'agit de questions au sujet desquelles il peut y avoir un conflit d'intérêt ou lorsque l'objectivité de l'administrateur ou sa capacité de s'acquitter convenablement des devoirs envers la banque peut s'en trouver altérée ;
- L'engagement de ne pas utiliser les actifs de la banque pour un usage personnel ;
- L'engagement de faire part au Conseil d'Administration de toute information qui a entraîné ou pourrait induire une situation de conflit d'intérêt ;
- L'engagement de l'intéressé d'exercer son rôle en toute honnêteté en plaçant l'intérêt de l'établissement au-dessus de ses intérêts propres ;
- L'engagement de l'intéressé de ne pas être à la fois membre du conseil d'une autre banque ;
- La notification à la Banque Centrale de Tunisie de toute convention conclue entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle au sens de l'article 43 (relatif à la gestion des conflits d'intérêts) de la loi n°2016-48 ;
- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peuvent exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique ;
- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peuvent exercer aucune de ces fonctions dans une autre banque, établissement financier, société d'assurance, entreprise d'intermédiation en bourse, société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou société d'investissement ;
- L'obligation de respect du secret professionnel par les membres du Conseil d'Administration et ce pour les informations dont ils ont pris connaissance du fait de l'exercice de leurs missions et ne pas utiliser ces informations, en dehors des cas permis par la loi, à des fins autres que celles qu'exige l'exécution des missions, qui leurs sont confiées, même après la perte de leurs qualités, et ce, sous peine des sanctions prévues par l'article 254 du code pénal relatif à l'infraction de révélation du secret professionnel.

L'ensemble de ces engagements sont consignés au niveau de la politique de conflit d'intérêts et la charte de l'administrateur.



# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

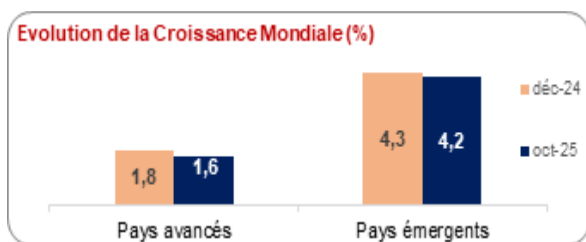
## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Selon le Fonds Monétaire International, la croissance économique s'est établie à 3,2 % en 2025, contre 3,3 % en 2024, traduisant un léger ralentissement de l'activité à l'échelle mondiale. Cette évolution s'explique principalement par un impact finalement plus limité que prévu des tensions commerciales, en particulier celles liées aux tarifs douaniers américains annoncés en avril 2025, dont les effets sur les échanges et l'investissement se sont révélés moins pénalisants qu'anticipé.

Dans l'ensemble, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience relative, malgré un environnement marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes et un resserrement des conditions financières dans plusieurs régions.

**S'agissant des économies avancées**, la croissance économique pour l'année 2025 a été actualisée à 1,6% contre 1,8% en 2024, tandis que les marchés du travail ont montré des signes de détérioration, avec une hausse globale des taux de chômage.

Parallèlement, **les pays émergents et en développement** ont également enregistré un léger ralentissement de leur croissance, celle-ci revenant à 4,2 % en 2025, après 4,3 % en 2024, reflétant un environnement international moins porteur et des conditions financières globalement plus restrictives.



La croissance économique **aux États-Unis** s'est dépréciée, pour s'établir à 2% en 2025 après avoir atteint 2,8% en 2024. Ce ralentissement est intervenu malgré un environnement de politiques économiques accommodantes, marqué par la réduction des taux tarifaires annoncée par le gouvernement américain le 2 avril 2025, ainsi que par la relance budgétaire et l'assouplissement des conditions financières, dont les effets ont surtout permis d'amortir le cycle plutôt que de relancer vigoureusement la croissance.

Concernant la situation de l'emploi, le taux de chômage a atteint 4,3% au mois d'août 2025 et ce, sous l'effet de la diminution des offres d'emploi dans certains secteurs, notamment ceux du commerce et du secteur public. Parallèlement, l'inflation est demeurée élevée, l'indice des prix à la consommation s'est inscrit, pour la même période, à la hausse de 2,9%, en glissement annuel.

Dans un contexte combinant ralentissement de l'activité, affaiblissement du marché du travail et inflation persistante, la Réserve Fédérale Américaine a décidé, le 17 septembre 2025 de réduire son taux d'intérêt directeur de 25 points de base pour le situer dans une fourchette entre 4,00% et 4,25%.

**S'agissant de la Zone Euro**, la croissance du PIB s'est établie, en 2025, à 1,2 %, en amélioration par rapport à 2024, sous l'effet des retombées de l'assouplissement monétaire passé et de facteurs ponctuels, notamment en Irlande.

La demande intérieure reste le principal soutien de l'activité, tandis que le marché du travail montre des signes de modération, avec un taux de chômage à 6,3 %.

L'inflation s'est stabilisée à 2 %, proche de l'objectif de moyen terme, conduisant la BCE à maintenir ses taux directeurs inchangés lors de sa réunion de septembre 2025.

**Au Japon**, la croissance économique s'est accélérée en passant de 0,1% en 2024 à 1,1%, en 2025. Une dynamique alimentée par une reprise de la croissance des salaires réels soutenant la consommation privée, et ce, malgré l'incertitude élevée en matière de politiques commerciales et le ralentissement de la demande extérieure.

Le nombre des chômeurs a augmenté toutefois, pour passer à 2,6% de la population active en août 2025. Le taux d'inflation a baissé de sa part, pour revenir à 2,7%.

**S'agissant de la Chine**, le taux de croissance du PIB s'est établi à 4,8% en 2025 contre un taux de 5% en 2024 et cela, en relation avec une bonne capacité d'adaptation aux tensions commerciales et une consommation intérieure relativement robuste et soutenue par l'expansion budgétaire en 2025.

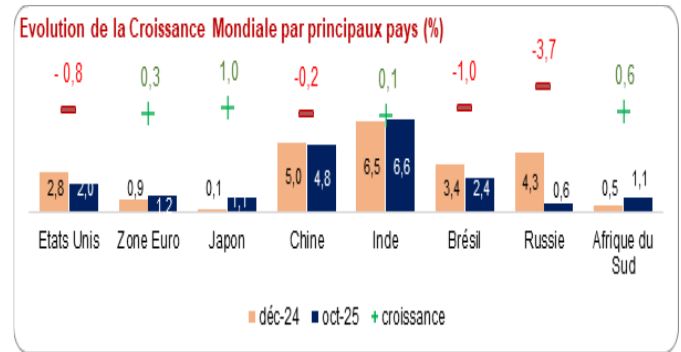
L'Inde a affiché, par ailleurs, une croissance de 6,3 % en 2025, les exportations étant freinées par un affaiblissement de l'activité chez les principaux partenaires commerciaux et par l'étendue des barrières commerciales.

Malgré un regain des tensions géopolitiques, les répercussions directes du relèvement des droits de douane américains et les perturbations au niveau du commerce international, les pays de la région du Moyen Orient et l'Afrique du Nord ont fait, de leur part preuve de résilience en 2025. Le taux de croissance de la région s'est accéléré, en effet pour s'élever à 2,7 % en 2025 contre un taux de 2,1 % en 2024. Une dynamique expliquée en grande partie, par une expansion progressive de la production du pétrole qui fait plus que compenser les effets de la baisse de son prix.

Les pays exportateurs de pétrole ont tiré, en effet avantage du retrait plus rapide qu'attendu des mesures de réduction de la production adoptée par l'OPEP. Les pays importateurs de pétrole ont, quant à eux, été favorisés par le recul des prix du pétrole. L'inflation y a suivi par ailleurs, une tendance de recul dans la plupart des pays grâce à une diminution des prix des produits d'alimentation et de l'énergie.

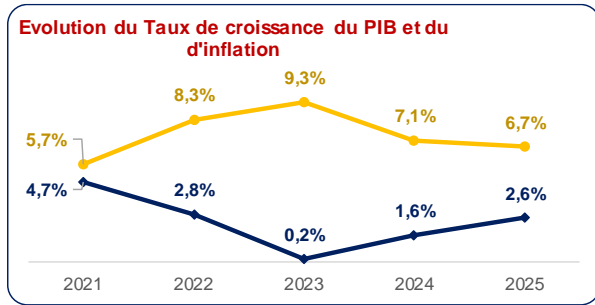
S'agissant de l'Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est renforcée en 2025 pour atteindre 3,7% contre 3,5% en 2024 et ce, dans un contexte général de perte de vitesse des économies émergentes et en développement. Cette croissance aurait été meilleure s'il n'y a pas eu l'effet de la détérioration de la conjoncture mondiale sur un fond de montée des barrières commerciales et de fortes incertitudes autour des politiques publiques.

L'inflation mondiale est revenue à une moyenne de 4,2% en 2025, contre 5,8% en 2024, grâce à l'impact du resserrement monétaire et du fléchissement des prix des produits de base, notamment de l'énergie. Cette détente a concerné aussi bien, les pays avancés que, surtout, les économies émergentes et en développement.



## ECONOMIE TUNISIENNE

Pour l'ensemble de l'année 2025, l'activité économique nationale a affiché une amélioration notable avec une croissance de 2,6% contre une croissance de 1,6% une année auparavant. Une consolidation de la croissance économique portée, particulièrement, par certains secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie et les services marchands.



Le secteur agricole a accusé, en effet, une croissance de 11,5% et ce, en lien avec le plein essor de la campagne agricole 2024–2025, essentiellement, en ce qui concerne la production d'huile d'olive et la production des céréales.

La nouvelle campagne agricole 2025–2026 s'est annoncée en fait sous des bonnes conditions climatiques marquées notamment, par une hausse de la pluviométrie.

De la même manière, le secteur industriel a connu une reprise soutenue par une relance de plusieurs branches manufacturières et non manufacturières et par une amélioration progressive des échanges extérieurs.

La progression de l'activité manufacturière s'explique, en particulier, par une forte reprise des industries chimiques en rapport avec la hausse de la production nationale de phosphate ainsi que la reprise des industries mécaniques et électriques.

Les industries non manufacturières ont affiché, de façon similaire une nette amélioration et cela, principalement, au niveau de l'activité minière en relation avec la hausse de la production du phosphate. Néanmoins, l'activité d'extraction du pétrole et de gaz naturel a poursuivi sa tendance baissière quoique à un rythme moins prononcé.

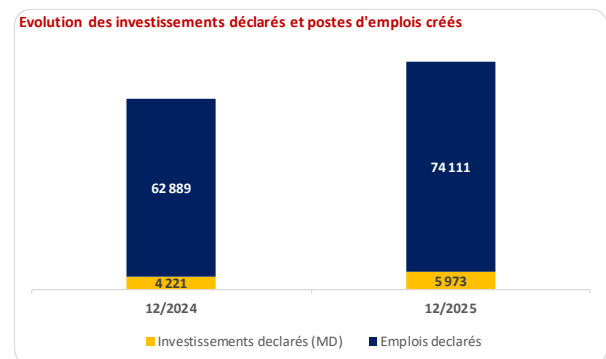
Par ailleurs, le secteur des services marchands a poursuivi son expansion soutenue par le

dynamisme et la performance du secteur de l'hébergement, de la restauration et des cafés ainsi que celle, dans une moindre mesure, des services de transport.

Le secteur touristique a poursuivi, dans ce contexte, sa dynamique haussière au cours des neuf premiers mois de l'année 2025, confirmant ainsi, la consolidation de son activité et sa contribution notable à la relance de l'économie Tunisienne.

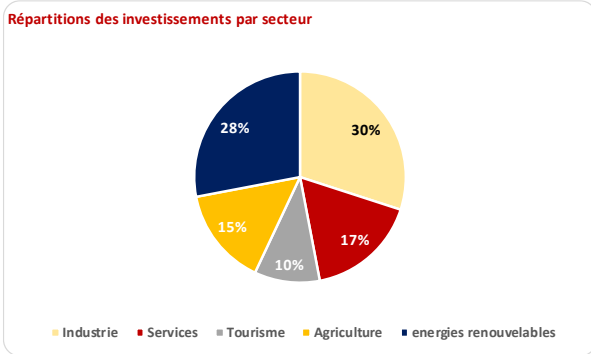
Les entrées d'étrangers en Tunisie ont augmenté, en effet, de 9% atteignant près de 7,2 millions de visiteurs contre 6,6 millions une année auparavant. Une évolution imputable à la hausse des arrivées de touristes maghrébins et la progression des entrées de touristes européens bien à qu'à un rythme moins prononcé. Corollairement, le nombre global de nuitées touristiques a augmenté de 4,9% à fin septembre 2025. En référence à ce qui précède, les recettes touristiques se sont accrues de 8,2% pour atteindre 6.264 mD. Compte non tenu de l'effet du cours de change, cette hausse serait plus importante et s'élèverait à 9,5%.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2025, les investissements déclarés, tous secteurs confondus ont atteint 5 973,3 millions de dinars ce qui correspond à une progression remarquable de 41,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.



La répartition sectorielle des investissements déclarés a profité, en premier lieu, au secteur de l'industrie confirmant, par la même, son rôle clé dans l'économie tunisienne durant les neuf premiers mois de 2025. Le secteur des énergies renouvelables vient, quant à lui en deuxième place avec 28 % du total des investissements déclarés.

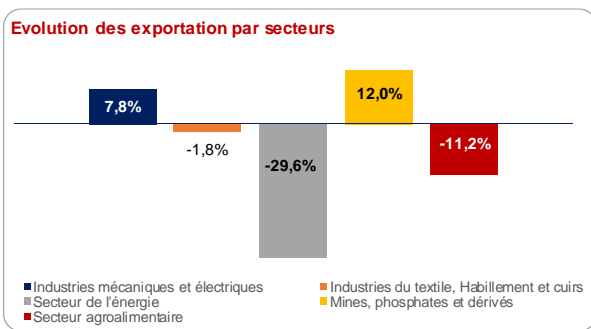
Le secteur des services et le secteur agricole se sont classés, pour leurs parts, en troisième et quatrième positions avec des investissements déclarés de 1 038,7 millions de dinars et 911,3 millions de dinars ce qui représente des parts respectives de 17 % et 15% du total des investissements déclarés.



Il convient, également de constater que les zones de développement régional ont bénéficié d'une large part des investissements déclarés soit 60% du total des investissements déclarés.

Aussi, les investissements déclarés intégrant une participation étrangère ont atteint, 45% des investissements déclarés.

En matière de commerce extérieur, les exportations ont affiché une progression de 1,5% contre une évolution plus prononcée de 5,8 % des importations. Conséquemment, la balance commerciale a affiché un déficit de -20 168,5 MD.



La progression des exportations a concerné principalement, le secteur des mines, phosphates et dérivés et le secteur des industries mécaniques et électriques.

Néanmoins, les exportations du secteur de l'énergie ont affiché un recul sous l'effet de la diminution des ventes de produits raffinés. Pareillement, les exportations du secteur des industries agroalimentaires ont régressé suite à la diminution des prix de vente internationaux d'huile d'olive. De même, les exportations des industries du textile, de l'habillement et du cuir se sont repliées, étant affectées par une faible demande extérieure notamment, en provenance de la Zone Euro.

Quant aux importations, leur évolution importante a été essentiellement constaté au niveau des matières premières, des demi-produits, des biens d'équipement et des biens de consommation qui ont affiché des hausses respectives de 6,6%, 14,6% et 11%. Les importations de produits énergétiques et de produits alimentaires ont enregistré toutefois, une baisse de 4,2% et 7,7% respectivement.

En glissement annuel, le taux d'inflation en Tunisie a poursuivi, quant à lui, sa diminution et ce, en revenant à 5,0% en septembre 2025. Une décélération liée, en large part, au ralentissement de l'ensemble des prix des groupes de produits, notamment, les produits alimentaires, les produits manufacturés et les prestations de services.

Pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, la hausse des prix hors produits frais et encadrés a ralenti, en septembre 2025, pour revenir à 4,3% contre 6,7% au cours du même mois de l'année précédente.

S'agissant de la situation de l'emploi, le taux de chômage a affiché une légère hausse pour s'établir à 15,4% au troisième trimestre de 2025, contre 16% au troisième trimestre de l'année 2024.



# PERFORMANCE FINANCIERE

EXERCICE 2025

**CHIFFRES CLES**

**ÉTATS FINANCIERS**

**RESSOURCES**

**EMPLOIS**

**CAPITAUX PROPRES**

**QUALITE DE L'ACTIF**

**SOLVABILITE**

**LIQUIDITE**

**RESULTAT**

## CHIFFRES CLÉS

### Indicateurs d'activité

	TND en millions	déc.-21	déc.-22	déc.-23	déc.-24	déc.-25	CAGR (2021-2025)
<b>Activité</b>	Total du bilan	13 487,2	14 562,4	14 577,8	14 969,3	15 359,9	3,3%
	Dépôts clientèle	9 047,6	9 881,4	10 177,5	11 400,1	12 508,1	8,4%
	Ressources d'emprunts	495,8	631,4	670,9	590,8	500,9	0,3%
	Total des ressources collectées	9 543,4	10 512,9	10 848,3	11 990,9	13 009,0	8,1%
	Encours des crédits Bruts à la clientèle	11 350,1	12 622,7	12 185,1	11 592,8	10 728,6	(1,4%)
	Encours des crédits nets à la clientèle	9 731,1	11 021,0	10 514,7	9 772,5	8 643,6	(2,9%)
	Concours nets à l'économie	12 795,5	13 453,0	13 351,4	13 711,1	13 572,7	1,5%
<b>Résultats</b>	Marge d'intermédiation	362,5	374,1	309,4	220,2	144,5	(20,5%)
	Commissions nettes	125,8	127,3	127,3	125,1	119,8	(1,2%)
	Revenus Portefeuilles titres	157,7	195,1	248,4	304,4	434,3	28,8%
	Produit net bancaire	646,1	696,5	685,1	649,7	698,6	2,0%
	Charges opératoires	282,2	308,3	335,0	342,6	351,8	5,7%
	Résultat brut d'exploitation	374,0	389,4	351,7	309,0	348,5	(1,7%)
	Résultat net avant modifications comptables	112,7	92,0	50,6	82,5	65,9	(12,5%)
	Résultat net après modifications comptables	104,0	73,1	23,3	63,7	65,9	(10,8%)
Total Chiffres d'affaires	1 119,4	1 290,3	1 448,0	1 408,0	1 452,5	6,7%	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Dotation de l'Etat	117,0	117,0	-	-	-	(100,0%)
	Réserves	483,1	482,1	312,7	337,7	369,9	(6,5%)
	Résultat reporté	(285,8)	(180,0)	61,6	86,1	130,8	
	Résultat Net	112,7	92,0	50,6	82,5	65,9	(12,5%)
	Total Capitaux propres	1 203,8	1 287,9	1 201,8	1 283,2	1 343,5	2,8%

### Ratios

	déc.-21	déc.-22	déc.-23	déc.-24	déc.-25	
<b>Risque</b>	Ratio de solvabilité	13,25%	13,76%	13,64%	15,17%	15,68%
	Tier 1	9,25%	9,29%	10,22%	11,92%	12,80%
	LCR	107,6%	121,1%	216,7%	423,4%	1060,5%
	LTD	118,5%	120,3%	109,8%	95,6%	81,6%
	Taux des créances classées	13,5%	13,5%	18,1%	23,3%	27,6%
	Taux de couverture des créances classées (nettes des agios réservés)	75,0%	62,9%	46,4%	40,6%	44,4%
<b>Rentabilité</b>	Rentabilité des fonds propres (ROE)	10,3%	7,7%	4,4%	6,9%	5,2%
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,9%	0,7%	0,3%	0,6%	0,4%
	Résultats Nets / PNB	17,4%	13,2%	7,4%	12,7%	9,4%
	Commissions nettes /P.N.B	19,5%	18,3%	18,6%	19,3%	17,1%
	Marge d'intermédiation / PNB	56,1%	53,7%	45,2%	33,9%	20,7%
	Commissions nettes /masse salariale	70,0%	64,9%	58,5%	55,2%	50,3%
<b>Productivité</b>	Dépôts / effectif (en milliers de Dinars)	4 602,0	5 176,2	5 522,2	6 533,0	6 107,5
	Crédits / effectif (en milliers de Dinars)	4 949,7	5 773,2	5 705,2	5 600,3	4 220,5
	PNB/ effectif (en milliers de Dinars)	328,6	364,8	371,7	372,3	341,1
	Coefficient d'exploitation	43,7%	44,3%	48,9%	52,7%	50,4%
<b>Autres indicateurs</b>	Effectif	1 966	1 909	1 843	1 745	2 048
	Nombre des agences	149	149	150	151	152
	Nombre de GAB	191	194	195	210	211
	Nombre de TPE	1 600	1 597	1 637	1 874	1 955
<b>Tableau de bord "Actionnaire"</b>	Nombre des actions (en milliers)	155 375	155 375	155 375	155 375	155 375
	Cours de clôture (en TND)	3,0	3,8	3,7	3,0	4,1
	Capitalisation boursière (en Millions)	463,0	590,4	581,1	466,1	635,5
	Bénéfice par action (en TND)	0,7	0,6	0,3	0,5	0,4

**BILAN**

Arrêté au 31 Décembre 2025

(Unité : en 1 000 DT)

TND en milliers	Notes	2025	2024	Variation	%
<b>Actifs</b>					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	130 981	160 808	(29 827)	(18,5%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	1 275 755	693 545	582 210	83,9%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	8 643 558	9 772 538	(1 128 979)	(11,6%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	100 890	374 486	(273 596)	(73,1%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	4 784 829	3 499 674	1 285 155	36,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	153 573	155 472	(1 898)	(1,2%)
AC7 - Autres actifs (*)	5.7	270 286	312 748	(42 462)	(13,6%)
<b>Total des actifs</b>		<b>15 359 874</b>	<b>14 969 270</b>	<b>390 604</b>	<b>2,6%</b>
<b>Passifs</b>					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	16 351	511 665	(495 314)	(96,8%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	336 396	431 992	(95 596)	(22,1%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	12 508 096	11 400 113	1 107 983	9,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	500 884	590 773	(89 889)	(15,2%)
PA5 - Autres passifs (*)	5.12	654 631	751 526	(96 894)	(12,9%)
<b>Total des passifs</b>		<b>14 016 358</b>	<b>13 686 068</b>	<b>330 290</b>	<b>2,4%</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	-	-
CP3 - Réserves	5.13	359 647	322 324	37 322	11,6%
CP4 - Actions propres	5.13	(9 591)	(5 536)	(4 055)	73,2%
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	19 832	20 931	(1 099)	(5,3%)
CP6 - Résultats reportés	5.13	130 823	86 107	44 717	51,9%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	65 930	82 500	(16 571)	(20,1%)
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>1 343 516</b>	<b>1 283 202</b>	<b>60 314</b>	<b>4,7%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>15 359 874</b>	<b>14 969 270</b>	<b>390 604</b>	<b>2,6%</b>

(\*) Données au 31/12/2024 retraitées pour des besoins de comparabilité.

**ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN****Exercice 2025**

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2025	2024	Variation	%
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 375 074	1 459 462	(84 388)	(5,8%)
HB2 - Crédits documentaires		796 345	644 931	151 414	23,5%
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
<b>Total des passifs éventuels</b>		<b>2 171 419</b>	<b>2 104 393</b>	<b>67 026</b>	<b>3,2%</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.2	210 418	93 094	117 324	126,0%
HB5 - Engagements sur titres		26	26	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>210 444</b>	<b>93 120</b>	<b>117 324</b>	<b>126,0%</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB7 - Garanties reçues (*)	6.3	5 366 092	5 397 968	(31 875)	(0,6%)
<b>Total des engagements reçus</b>		<b>5 366 092</b>	<b>5 397 968</b>	<b>(31 875)</b>	<b>(0,6%)</b>

(\*) Données au 31/12/2024 retraitées pour des besoins de comparabilité.

## ÉTAT DE RESULTAT

Exercice 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2025	2024	Variation	%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	882 104	962 696	(80 593)	(8,4%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	136 125	140 907	(4 781)	(3,4%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	80 895	80 856	40	0,0%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	353 418	223 572	129 846	58,1%
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>1 452 542</b>	<b>1 408 031</b>	<b>44 511</b>	<b>3,2%</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(737 649)	(742 491)	4 842	(0,7%)
CH2 - Commissions encourues		(16 341)	(15 801)	(540)	3,4%
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(753 990)</b>	<b>(758 291)</b>	<b>4 301</b>	<b>(0,6%)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>7.6</b>	<b>698 552</b>	<b>649 739</b>	<b>48 813</b>	<b>7,5%</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(268 244)	(200 465)	(67 779)	33,8%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(9 881)	(10 098)	217	(2,1%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	1 776	1 815	(39)	(2,2%)
CH6 - Frais de personnel	7.10	(237 963)	(226 648)	(11 315)	5,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(97 833)	(98 752)	919	(0,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(16 018)	(17 195)	1 178	(6,8%)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>70 389</b>	<b>98 397</b>	<b>(28 008)</b>	<b>(28,5%)</b>
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	21 788	21 906	(118)	(0,5%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(22 338)	(32 172)	9 834	(30,6%)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>69 839</b>	<b>88 130</b>	<b>(18 292)</b>	<b>(20,8%)</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.14	(3 909)	(5 630)	1 721	(30,6%)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>65 930</b>	<b>82 500</b>	<b>(16 571)</b>	<b>(20,1%)</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	(18 835)	18 835	(100,0%)
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>65 930</b>	<b>63 665</b>	<b>2 265</b>	<b>3,6%</b>

**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice 2025

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2025	2024	Variation	%
<b>Activités d'exploitation</b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 042 495	1 234 075	(191 580)	(15,5%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(750 101)	(753 402)	3 301	(0,4%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		23 919	29 114	(5 195)	(17,8%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		842 072	483 525	358 547	74,2%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 100 151	1 209 390	(109 239)	(9,0%)
Titres de placement		181 408	(120 921)	302 329	(250,0%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers (*)		(403 088)	(239 670)	(163 418)	68,2%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (*)		101 274	(44 786)	146 060	(326,1%)
Impôt sur les bénéfices (*)		(44 288)	(44 791)	503	(1,1%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>8.1</b>	<b>2 093 842</b>	<b>1 752 534</b>	<b>341 308</b>	<b>19,5%</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		340 658	198 356	142 302	71,7%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 210 977)	(1 135 879)	(75 098)	6,6%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(14 572)	(17 958)	3 386	(18,9%)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>8.2</b>	<b>(884 891)</b>	<b>(955 481)</b>	<b>70 590</b>	<b>(7,4%)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Rachat d'actions propres		(4 055)	-	(4 055)	-
Remboursement d'emprunts		(86 219)	(88 833)	2 614	(2,9%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		2 107	10 735	(8 628)	(80,4%)
Remboursement dotation de l'Etat (*)		(37 000)	(40 000)	3 000	-
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements</b>	<b>8.3</b>	<b>(125 167)</b>	<b>(118 098)</b>	<b>(7 069)</b>	<b>6,0%</b>
Incidence de la modification comptable sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-	-
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>1 083 784</b>	<b>678 955</b>	<b>404 829</b>	<b>59,6%</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(19 070)	(698 025)	678 955	(97,3%)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>8.4</b>	<b>1 064 714</b>	<b>(19 070)</b>	<b>1 083 784</b>	<b>(5683,2%)</b>

(\*) Les données au 31/12/2024 sont retraitées pour des besoins de comparabilité.

## SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2025

### Ressources

#### La STB a maintenu une croissance continue en matière de mobilisation des ressources.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2025 avec une progression des ressources élargies de 1.123 MD ou 9,2% pour porter leur encours à 13.350 MD (vs 12.227 MD une année auparavant).

La hausse relevée a caractérisé, les dépôts collectés auprès de la clientèle et les placements en instruments monétaires et financiers.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Dépôts de la clientèle	11 400	12 508	1 108	9,7%
Intermédiation financière	236	341	105	44,3%
Ressources d'emprunts	591	501	(90)	(15,2%)
<b>Total Ressources Elargies</b>	<b>12 227</b>	<b>13 350</b>	<b>1 123</b>	<b>9,2%</b>

#### 1. Dépôts de la clientèle :

L'effort de mobilisation de dépôts a permis de drainer une enveloppe additionnelle globale de 1.108 MD. Cette croissance (+10%) a touché toutes les formes de dépôts :

- Les dépôts à vue : +125 MD ou +2,9% ;
- Les dépôts d'épargne : +352 MD ou +7,6% ;
- Les dépôts à terme : +559 MD ou +25,7%.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts représentant des coûts relativement moins élevés (dépôts à vue et dépôts d'épargne) avec une part culminante à 75 %.

TND en millions	déc.-24	Part	déc.-25	Part	Variation	%
Dépôts à vue	4 256	37,3%	4 381	35,0%	125	2,9%
dont dépôts à vue en devises	1 140	10,0%	1 093	8,7%	(47)	(4,1%)
Dépôts à terme	2 176	19,1%	2 735	21,9%	559	25,7%
Dépôts d'épargne	4 641	40,7%	4 993	39,9%	352	7,6%
Autres sommes dues à la clientèle	327	2,9%	399	3,2%	72	22,0%
<b>Total Dépôts de la Clientèle</b>	<b>11 400</b>	<b>100,0%</b>	<b>12 508</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 108</b>	<b>9,7%</b>

#### 2. Intermédiation financière

Les placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers se sont établis à 341 MD à fin 2025 en hausse de 105 MD par rapport à leur niveau une année auparavant.

#### 3. Ressources d'emprunt

Au terme de l'exercice 2025, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 501 MD, en baisse de 90 MD ou 15,2% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2024. Cette baisse se détaille comme suit :

- Ressources spéciales : - 37 MD ou -11,6%, une régression provenant principalement, du règlement de certaines lignes de crédits extérieures ;
- Emprunts obligataires : - 53 MD ou -19,3%, résultant du règlement des échéances dues sur les emprunts émis.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Emprunts obligataires et privés	275	222	(53)	(19,3%)
Ressources spéciales	315	279	(37)	(11,6%)
<b>Total Ressources d'emprunt</b>	<b>591</b>	<b>501</b>	<b>(90)</b>	<b>-15,2%</b>

## Emplois

La STB a poursuivi ses efforts en matière d'assainissement de son portefeuille crédits, tout en adoptant une politique beaucoup plus sélective favorisant les crédits à bon dénouement.

### 1. Concours à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une hausse de 138 MD ou 1,0% en s'établissant à 15.898 MD à fin 2025 contre 15.761 MD au terme de l'exercice 2024.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>Concours bruts à l'économie</b>	<b>15 761</b>	<b>15 898</b>	<b>137</b>	<b>0,9%</b>
Créances brutes sur la clientèle	11 593	10 729	(864)	-7,5%
Portefeuille titres brut	4 104	5 126	1 022	24,9%
Billets de Trésorerie	64	43	(21)	(32,7%)
<b>Provisions et agios réservés</b>	<b>2 050</b>	<b>2 325</b>	<b>275</b>	<b>13,4%</b>
Provisions/créances	1 224	1 427	203	16,6%
Provisions/titres	230	240	11	4,6%
Agios réservés	596	658	62	10,4%
<b>Concours nets à l'économie</b>	<b>13 711</b>	<b>13 573</b>	<b>(138)</b>	<b>(1,0%)</b>

### 2. Créances nettes sur la clientèle

Au terme de l'exercice 2025, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 10.729 MD contre 11.593 MD une année auparavant, marquant ainsi une baisse de 864 MD ou 7,5%.

Cette situation dénote une sélection plus rigoureuse des dossiers à financer par la banque, de l'exigence des garanties appropriées et plus généralement de la maîtrise de son exposition tout en assurant son soutien à certains segments jugés prioritaires dont notamment, les entreprises publiques et ce conformément à la nouvelle politique risques crédits mise en place et validée par le conseil d'administration.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>Créances brutes sur la clientèle</b>	<b>11 593</b>	<b>10 729</b>	<b>(864)</b>	<b>-7,5%</b>
Crédits de gestion	5 001	4 416	(584)	-11,7%
Crédits d'investissement	4 296	4 045	(252)	-5,9%
Crédits aux particuliers	2 178	2 166	(12)	-0,5%
Autres crédits	118	102	(17)	(14,0%)
<b>Provisions et agios réservés</b>	<b>(1 820)</b>	<b>(2 085)</b>	<b>(265)</b>	<b>14,5%</b>
Provisions	(1 224)	(1 427)	(203)	16,6%
Agios réservés	(596)	(658)	(62)	10,4%
<b>Créances nettes sur la clientèle</b>	<b>9 773</b>	<b>8 644</b>	<b>(1 129)</b>	<b>-11,6%</b>

Parallèlement, la banque a continué ses efforts en matière de provisionnement de ses créances en souffrance en allouant les sommes requises à la couverture de leurs dépréciations.

Compte tenu de l'augmentation de l'encours des provisions et agios réservés, les créances nettes sur la clientèle s'est élevé à 8 644 MD.

### 3. Portefeuille Titres

La banque continue ses efforts en matière de financement de la dette publique à travers la souscription aux adjudications des bons du Trésor. En ce sens, l'encours géré des titres souverains a fortement progressé (+26%) pour atteindre un volume de 4 332 MD vs 3 449 MD une année auparavant.

L'encours global du portefeuille titres a affiché une augmentation en termes bruts de 1.022 MD ou 24,9% pour s'établir à 5.126 MD à fin 2025 contre 4.104 MD une année auparavant. En termes nets, il a augmenté de 1.012 MD ou 26,1% pour passer durant la même période, de 3.874 MD à 4.886 MD.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Portefeuille titres commercial	374	101	(274)	(73,1%)
Portefeuille titres d'investissement brut	3 729	5 025	1 296	34,7%
<b>Portefeuille titres brut</b>	<b>4 104</b>	<b>5 126</b>	<b>1 022</b>	<b>24,9%</b>
Provisions	(230)	(240)	(11)	4,6%
<b>Portefeuille titres net</b>	<b>3 874</b>	<b>4 886</b>	<b>1 012</b>	<b>26,1%</b>

- Portefeuille titres commercial : -274 MD ou -73% L'encours du portefeuille titres commercial s'est situé à 101 MD à fin 2025 contre 374 MD une année auparavant ;
- Portefeuille titres d'investissement net : +1.285 MD ou 36,7% L'encours brut des titres d'investissement a progressé de 1.296 MD ou 34,7%, en passant de 3.729 MD à fin 2024 à 5.025 MD, principalement sous l'effet de l'accroissement de l'encours des BTA (+924 MD).

Compte tenu de l'augmentation des provisions affectées à la couverture de la dépréciation des titres de participation (+11 MD ou 4,6%), l'encours net global du portefeuille titres d'investissement s'est situé à 4.785 MD.

## Engagements hors bilan

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit :

- Au niveau des passifs éventuels, l'encours a augmenté de 67 MD ou 3.2% pour totaliser 2.171 MD à fin 2025. Cette situation résulte de la progression observée au niveau des ouvertures de crédits documentaires (+151 MD ou 23,5%) et la baisse des émissions des avals & cautions (-84 MD ou -5.8%).
- Les engagements de financement donnés se sont inscrits vers la hausse en passant de 93 MD à fin 2024 à 210 MD à fin 2025, accusant ainsi une progression de 117 MD ou 126%.
- Parallèlement, les engagements reçus ont baissé de 32 MD ou 0,6% pour totaliser 5.366 MD à fin 2025 contre 5.398 MD une année auparavant.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>	<b>2 104</b>	<b>2 171</b>	<b>67</b>	<b>3,2%</b>
Cautions, avals et autres garanties données	1 459	1 375	(84)	(5,8%)
Crédits documentaires	645	796	151	23,5%
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>93</b>	<b>210</b>	<b>117</b>	<b>126,0%</b>
Engagements de financements donnés	93	210	117	126,0%
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>5 398</b>	<b>5 366</b>	<b>(32)</b>	<b>(0,6%)</b>
Garanties reçues	5 398	5 366	(32)	(0,6%)

## Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'est établi à 1.344 MD en augmentation de 4,7% par rapport à son niveau atteint à fin 2024, et ce, suite à la constatation d'un résultat bénéficiaire de 66 MD au titre l'exercice 2025.

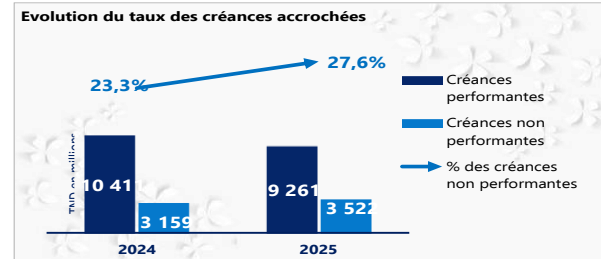
TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Capital	777	777	-	-
Réserves	322	360	37	11,6%
Actions Propres	(6)	(10)	(4)	73,2%
Autres capitaux propres	21	20	(1)	(5,3%)
Résultats reportés	86	131	45	51,9%
Résultat de l'exercice	83	66	(17)	(20,1%)
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 283</b>	<b>1 344</b>	<b>60</b>	<b>4,7%</b>

## Qualité de l'actif

### 1. Évolution des engagements :

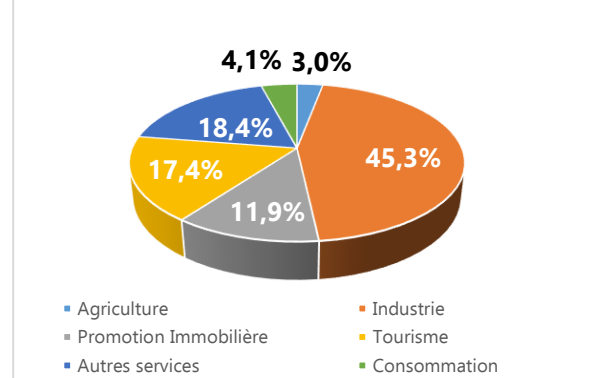
Le taux de créances non performantes, s'est aggravé de 4.3 pp passant de 23,3% à fin 2024 à 27,6% à fin 2025, et se détaille comme suit :

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>Créances brutes</b>	<b>13 570</b>	<b>12 783</b>	<b>(787)</b>	<b>-5,8%</b>
Créances performantes	10 411	9 261	(1 150)	(11,0%)
<i>En % des créances brutes</i>	<i>76,7%</i>	<i>72,4%</i>		
Créances non performantes	3 159	3 522	363	11,5%
<i>En % des créances brutes</i>	<i>23,3%</i>	<i>27,6%</i>		



La structure des créances non performantes par secteur d'activité dénote une concentration relativement importante au niveau des secteurs de l'industrie et des services vu le rôle prépondérant pris par la STB pour le financement des acteurs économiques tunisiens.

### Créances accrochées par secteur



## 2. Couverture des Créances non performantes

Conformément à la politique prudente adoptée en matière de couverture des créances non performantes, la Banque a continué ses efforts de provisionnement par le prélèvement sur ses bénéfices des sommes nécessaires lui permettant ainsi, d'afficher un taux de couverture de 44,4% à fin 2025.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Créances non performantes	3 159	3 522	363	11,5%
Agios réservés	(538)	(610)	(72)	13,4%
<b>Créances non performantes nettes d'agios</b>	<b>2 620</b>	<b>2 911</b>	<b>291</b>	<b>11,1%</b>
<b>Provisions</b>	<b>(1 063)</b>	<b>(1 293)</b>	<b>(229)</b>	<b>21,6%</b>
<i>% de couverture des créances accrochées</i>	<i>40,6%</i>	<i>44,4%</i>	<i>3,8 pp</i>	



## Solvabilité

**Des ratios de solvabilité supérieurs aux seuils réglementaires avec des excédents en fonds propres assez confortables, témoignant d'une bonne résilience de la banque face aux risques majeurs et une meilleure solidité financière.**

Le ratio de solvabilité global et le ratio Tier I se sont améliorés respectivement de 51 pb et 88 pb pour se situer à 15,7% et 12,8% au terme de l'exercice 2025 contre 15,2% et 11,9% une année auparavant, une situation à mettre en lien avec la diminution des risques encourus.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>Risques Encourus</b>	<b>10 093</b>	<b>9 822</b>	<b>(271)</b>	<b>(2,7%)</b>
Actifs pondérés - Risques de crédits	8 526	8 125	(401)	-4,7%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 270	1 271	1	0,1%
Actifs pondérés - Risques de marché	297	426	130	43,7%
<b>Fonds propres nets</b>	<b>1 531</b>	<b>1 540</b>	<b>9</b>	<b>0,6%</b>
Fonds propres nets de base	1 203	1 258	54	4,5%
Fonds propres complémentaires	328	283	(45)	-13,8%
<b>Ratio de solvabilité (tier one)</b>	<b>11,92%</b>	<b>12,80%</b>	<b>88 pb</b>	
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>15,17%</b>	<b>15,68%</b>	<b>51 pb</b>	

Au vu de ces réalisations, l'excédent en fonds propres nets de base (Tier-1) s'est établi à 570 MD. Le surplus enregistré au niveau du total des fonds propres nets s'est établi quant à lui à 558 MD, ce qui est de nature à conférer à la banque une capacité assez importante pour le développement futur de son activité.

## Liquidités

**La banque s'est conformée tout au long de l'année 2025 aux seuils réglementaires exigés, et ce grâce à l'accroissement du volume des souscriptions aux titres de l'Etat conjugué à l'amélioration de la trésorerie nette favorisée par la progression des dépôts.**

### 1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Courant l'exercice 2025, la banque a été à même d'afficher des niveaux de LCR supérieurs à la norme exigée sur toute l'année et ce, par le biais principalement de la consolidation de ses actifs de haute qualité de manière à assurer la couverture des sorties nettes de trésorerie.

Le niveau du LCR a marqué une hausse de 637 pp pour s'établir à un niveau relativement important de 1 060,5%.

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	732	440	(292)	-39,8%
Actifs liquides haute qualité	3 101	4 672	1 571	50,7%
<b>% LCR</b>	<b>423,4%</b>	<b>1060,5%</b>		
Niveau réglementaire	100%	100%		

### 2. Loan To Deposit Ratio (LTD)

Le LTD s'est établi à fin 2025 à 81,6%, en amélioration de 14 pp par rapport à son niveau une année auparavant (seuil réglementaire de 120%).

TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Créances sur la clientèle	9 773	9 347	(426)	-4,4%
Dépôts	10 225	11 459	1 234	12,1%
<b>LTD</b>	<b>95,6%</b>	<b>81,6%</b>		
Ratio LTD cible (exigence BCT)	120,0%	120,0%		

## Résultats

### 1. Produit Net Bancaire

Amélioration du PNB de 49 MD ou 7,5% pour atteindre 699 MD. Ce constat est expliqué par :

- La régression de la marge nette d'intérêts de 76 MD ou 34,4% pour passer de 220 MD à fin 2024 à 144 MD au terme de l'exercice 2025 ;
- La hausse des revenus du portefeuille de 130 MD pour atteindre un volume de 434 MD ;
- La baisse du volume des commissions nettes de 5 MD revenant de 125 MD à 120 MD.

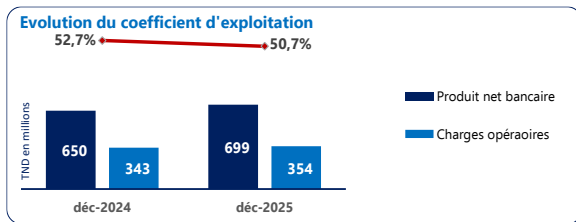
TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Marge nette d'intérêts	220	144	(76)	(34,4%)
Commissions nettes	125	120	(5)	(4,3%)
Revenus sur portefeuille titres et opérations financières	304	434	130	42,7%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>650</b>	<b>699</b>	<b>49</b>	<b>7,5%</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 408</b>	<b>1 453</b>	<b>45</b>	<b>3,2%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(758)</b>	<b>(754)</b>	<b>4</b>	<b>(0,6%)</b>

Conséquemment, la structure du PNB a été modifiée par la montée de la part des revenus des opérations de marché de 47% à 62% au détriment de la MNI (une part de 21% en 2025 vs 34% en 2024).

## 2. Résultat d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation a augmenté de 39.6 MD ou 12,8% pour se situer à 348,5 MD au terme de l'exercice 2025. Cette hausse s'explique principalement, par les variations enregistrées au niveau des rubriques suivantes :

- ❖ PNB : +48,8 MD ou 7,5% ;
- ❖ Charges opératoires : + 9,2 MD ou 2,7%, qui dénote des efforts consentis par la Banque en matière de maîtrise des charges opératoires.



En corollaire, le coefficient d'exploitation s'est situé à 50.4%, en amélioration de 2 pp par rapport à son niveau enregistré à fin 2024.

Le résultat d'exploitation s'est inscrit, quant à lui vers la baisse, en revenant durant la période d'analyse, de 98,4 MD à 70,4 MD.

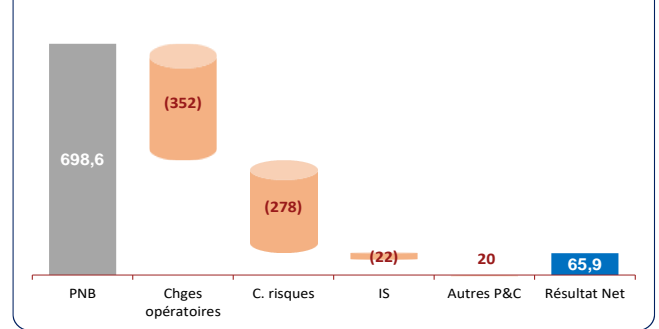
TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>649,7</b>	<b>698,6</b>	<b>48,8</b>	<b>7,5%</b>
Autres produits d'exploitation	1,8	1,8	(0,0)	(2,2%)
Frais de Personnel	(226,6)	(238,0)	(11,3)	5,0%
Charges générales d'exploitation	(98,8)	(97,8)	0,9	(0,9%)
Dotations aux amortissements	(17,2)	(16,0)	1,2	(6,8%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>309,0</b>	<b>348,5</b>	<b>39,6</b>	<b>12,8%</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(200,5)	(268,2)	(67,8)	33,8%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10,1)	(9,9)	0,2	(2,1%)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>98,4</b>	<b>70,4</b>	<b>(28,0)</b>	<b>(28,5%)</b>

### Résultat Net

Le résultat net s'est situé à fin 2025, à 66 MD tenant compte de :

- Une charge d'impôt sur les sociétés de 22,3 MD.
- Une enveloppe de recouvrement de 24,7 MD correspondant principalement à des récupérations sur des opérations de règlement à l'amiable ou judiciaire de certaines créances radiées.

### Formation du Résultat Net



TND en millions	déc.-24	déc.-25	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	962,7	882,1	(80,6)	(8,4%)
Intérêts courus et charges assimilées	(742,5)	(737,6)	4,8	(0,7%)
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>220,2</b>	<b>144,5</b>	<b>(75,8)</b>	<b>(34,4%)</b>
Commissions reçues	140,9	136,1	(4,8)	(3,4%)
Commissions payées	(15,8)	(16,3)	(0,5)	3,4%
<b>Commissions nettes</b>	<b>125,1</b>	<b>119,8</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(4,3%)</b>
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières:	80,9	80,9	0,0	0,0%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	223,6	353,4	129,8	58,1%
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>304,4</b>	<b>434,3</b>	<b>129,9</b>	<b>42,7%</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>649,7</b>	<b>698,6</b>	<b>48,8</b>	<b>7,5%</b>
Autres produits d'exploitation	1,8	1,8	(0,0)	(2,2%)
Frais de Personnel	(226,6)	(238,0)	(11,3)	5,0%
Charges générales d'exploitation	(98,8)	(97,8)	0,9	(0,9%)
Dotations aux amortissements	(17,2)	(16,0)	1,2	(6,8%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>309,0</b>	<b>348,5</b>	<b>39,6</b>	<b>12,8%</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(200,5)	(268,2)	(67,8)	33,8%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10,1)	(9,9)	0,2	(2,1%)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>98,4</b>	<b>70,4</b>	<b>(28,0)</b>	<b>(28,5%)</b>
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	21,9	21,8	(0,1)	(0,5%)
Impôts sur les sociétés	(32,2)	(22,3)	9,8	(30,6%)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>88,1</b>	<b>69,8</b>	<b>(18,3)</b>	<b>(20,8%)</b>
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(5,6)	(3,9)	1,7	(30,6%)
<b>Résultat net avant modifications comptables</b>	<b>82,5</b>	<b>65,9</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(20,1%)</b>
Modifications comptables	(18,8)	-	18,8	(100,0%)
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>63,7</b>	<b>65,9</b>	<b>2,3</b>	<b>3,6%</b>

### Positionnement de la STB sur le marché bancaire tunisien

La STB consolide son rôle d'acteur majeur du secteur bancaire tunisien en maintenant des parts de marché significatives sur ses principaux métiers :

- Collecte des dépôts :
  - Part de marché : 12 %
  - Classement : 3<sup>e</sup> banque du secteur
- Octroi de crédits :
  - Part de marché : 10,4 %
  - Classement : 4<sup>e</sup> rang
- Portefeuille titres :
  - Part de marché : 13,4 %
  - Classement : 3<sup>e</sup> rang



## SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

## DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

### PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne désigne l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité des opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.

Selon la circulaire BCT 2006-19 du 28 novembre 2006, ce système comprend :

- Un système de contrôle des opérations et des procédures ;
- Une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- Des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Un système de documentation et d'information.

Le dispositif de Contrôle Interne de la Banque, vise à garantir en permanence :

- Une assurance raisonnable quant à la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations
- La protection des actifs de la Banque ;
- La pertinence et la fiabilité de l'information comptable et financière ;
- La conformité des opérations réalisées ainsi que l'organisation et les procédures internes aux lois, aux règlements en vigueur et aux normes et usages professionnels et déontologiques ainsi qu'aux orientations de la Banque ;
- Le respect des procédures internes, des limites de prise de risque, quelle que soit leur nature, et des normes de gestion fixées par la Banque.

Sa mise en place est basée sur une culture solide des risques, de contrôle et de conformité.

La gouvernance du dispositif de contrôle interne de la banque repose sur le modèle de trois lignes de défense avec une implication de l'organe d'Administration, des comités réglementaires (comité d'Audit et comité des risques) et de l'organe de direction.

Afin d'optimiser l'efficacité du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et d'assurer une meilleure coordination entre les activités de contrôle de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ligne de défense, un comité de

coordination du contrôle interne rattaché à la Direction générale a été institué.

Par ailleurs, la Banque dispose d'une charte de contrôle interne ayant pour objectif de fixer les principes, le cadre organisationnel ainsi que les dispositions minimales nécessaires au bon fonctionnement du système de contrôle interne et la coordination entre ses différentes composantes.

Elle dispose également d'un ensemble de notes définissant les procédures et les délégations de pouvoir et d'un système d'information qui fait l'objet d'une optimisation continue dans le but d'améliorer l'efficience du traitement des opérations et de leur contrôle.

### ORGANISATION DES DIFFERENTS NIVEAUX DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est structuré autour de deux types de contrôle : un permanent, composé de deux lignes de défense, et un autre périodique constituant la troisième ligne de défense.

#### □ Dispositif du contrôle permanent

##### La 1<sup>ère</sup> ligne de défense

Les contrôles permanents de niveau 1 permettent de garantir la sécurité et la qualité des transactions et des opérations au sein de la Banque. Ces contrôles sont définis comme un ensemble de dispositions constamment mis en œuvre pour assurer, au niveau opérationnel, la régularité, la validité, et la sécurité des opérations effectuées.

Il s'agit notamment de contrôles effectués sur une base régulière et permanente par les métiers ou par des systèmes automatisés pendant le traitement des transactions, de règles et de contrôles de sécurité – automatisés ou non – faisant partie du traitement des opérations, ou de contrôles inclus dans les procédures opérationnelles.

##### La 2<sup>ème</sup> ligne de défense

Le contrôle opéré par la deuxième ligne de défense porte sur deux volets : l'évaluation de l'architecture du dispositif de contrôle de la première ligne par processus/risque et la revue de la qualité de réalisation des contrôles et de la correction des anomalies.

Cette ligne est composée d'un ensemble de contrôles à posteriori opérés par :

- Des fonctions de contrôle transverses et indépendantes des métiers :
  - La fonction de contrôle de la conformité, assurée par L'Organe Permanent de la Gouvernance et du Contrôle de la Conformité, qui contribue notamment, à la protection de la banque et de ses dirigeants en prévoyant les risques de non-conformité et de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, pouvant entraîner des sanctions administratives ou pénales ou entraîner une perte financière ou une atteinte à la réputation et à l'image de la banque.
  - La fonction de gestion des risques assurée par :
    - La Direction Centrale Risques Opérationnels et Marché & Contrôle Permanent dédiée au contrôle permanent et à la gestion des risques opérationnels, de marché et de liquidité.
    - La Direction Centrale Surveillance Risque Crédit dédiée au contrôle des engagements, à l'évaluation et la surveillance du risque crédit.

#### ❑ **Dispositif du contrôle périodique**

##### La 3<sup>ème</sup> ligne de défense

Au sein de la Banque, le contrôle périodique est assuré par l'Inspection Générale et l'organe de l'Audit interne :

- L'organe d'Audit Interne est chargé de fournir à l'organe d'administration et à l'organe de direction une assurance indépendante quant à la qualité et à l'efficacité des systèmes et processus de contrôle interne, de gestion des risques et de gouvernance ainsi que leur conformité aux lois et réglementations ;  
Il est régi par une politique qui définit ses missions, ses pouvoirs et ses responsabilités, garantissant son indépendance à travers sa relation avec le Comité d'Audit, la Direction Générale et les structures de contrôle.  
Afin d'assurer une mise en conformité continue avec l'évolution des standards internationaux, la charte de l'audit interne fera l'objet d'une refonte globale pour intégrer tant les exigences

du projet SMAC que les nouvelles normes internationales applicables dès janvier 2025.

Dans un second temps, ce processus sera parachevé par une mise à jour du cadre procédural de l'audit interne, incluant la politique de la fonction ;

- L'organe d'Inspection Générale qui veille au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes en menant des missions d'investigation et d'enquête pour délimiter les responsabilités en cas d'erreur, de fraude ou de malversation.

Ces deux structures de contrôle périodique émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité du système de contrôle interne.

#### **FAITS MARQUANTS POUR L'EXERCICE 2025**

La STB a réalisé durant l'année 2025 plusieurs actions visant à améliorer son système de contrôle interne dont notamment :

- La finalisation et mise en production du projet de mise en place de la comptabilité multidevises, permettant à la STB d'être la première banque publique dotée d'un système complet de comptabilité multidevises, une réalisation notable eu égard notamment au volume des opérations internationales et à la complexité du chantier mené.
- L'achèvement de la mission d'apurement des suspens (BCT et correspondants étrangers), fiabilisant ainsi les soldes comptables. Cette réalisation, qui s'inscrit dans le cadre du traitement des réserves des Commissaires aux Comptes, renforce le dispositif de contrôle interne et la qualité de l'information financière de la Banque.
- Le renforcement du dispositif de gouvernance et de contrôle de la conformité et principalement l'obtention d'une note de conformité technique qui rend la banque éligible à la phase de certification AML 30000.
- Le renforcement du corpus procédural visant la formalisation, modélisation, optimisation et industrialisation des processus.
- La réorganisation de la gouvernance du dispositif de fiabilisation et contrôle des



garanties en instaurant un contrôle à trois niveaux incluant les directions régionales, la refonte du workflow crédit, l'intégration d'une direction dédiée et le déploiement d'une plateforme DATA.

- Le projet de mise en place d'un système de management anti-corruption « SMAC » conforme à la norme ISO 37001 :
- Le lancement du projet de mise en conformité aux nouvelles réformes prudentielles et normatives conformément à la Circulaire BCT 2025-08 :
- Le renforcement des dispositifs de gestion des risques, à travers notamment l'élaboration et la mise à jour des cartographies de risque et des politiques ainsi que la réalisation de stress tests.
- L'optimisation de la démarche de contrôle permanent par la formalisation d'une

charte, d'un Handbook de contrôle permanent et d'un modèle de fiche de contrôle standardisé.

- Le renforcement de la sécurité des systèmes d'information, à travers notamment :
  - L'élaboration d'une stratégie de cybersécurité, alignée sur les standards internationaux afin de renforcer la résilience numérique de la banque ;
  - La mise au point d'une méthodologie structurée d'analyse des risques liés à la sécurité de l'information ;
  - La mise en place et l'adoption de clauses contractuelles spécifiques à la sécurité de l'information dans le cadre des relations avec les fournisseurs et les partenaires stratégiques.

## SYSTEME DE CONTROLE DE LA CONFORMITE

La Société Tunisienne de Banque a mis en place un système de contrôle de la conformité de la banque aux lois, à la réglementation en vigueur et aux normes et usages professionnels et déontologiques ainsi qu'aux recommandations du Groupe d'Actions Financières en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ce système a été conçu au fil des années de manière à couvrir toutes ses dimensions, à savoir, notamment :

- La mise en place d'un organe dédié au contrôle de la conformité et la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.
- L'allocation de la logistique nécessaire en moyens techniques et humains
- L'élaboration des politiques et des procédures organisant le contrôle de la conformité et la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.
- L'audit périodique de ce système.
- La gouvernance du système par le conseil d'administration et le comité d'audit via les reportings réguliers et les rapports d'activité et de non-conformité établis à cet effet.

A ce titre, les attributions de l'organe dédié au contrôle de la conformité et la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent se résument dans ce qui suit :

- Assurer la veille réglementaire, afin de se conformer en temps opportun à toute parution de nouveaux textes et exigences réglementaires en relation avec l'activité de la banque ;
- Donner un avis sur les nouveaux produits à commercialiser et sur les procédures de contrôle interne y afférentes ;
- Etablir une cartographie des risques de non-conformité ;
- Veiller à ce que l'établissement dispose de procédures formalisées et de règles de contrôle interne pour les domaines relevant directement de la fonction de contrôle de la conformité et la lutte contre le terrorisme & le blanchiment d'argent ;

- Procéder régulièrement à une vérification du respect de la politique, des procédures en matière de conformité et la lutte contre le terrorisme & le blanchiment d'argent et recommander les mesures correctrices ;
- Dispenser régulièrement des formations à l'ensemble du personnel sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'il effectue et veiller à la diffusion de la culture de la conformité ;
- Remonter à l'organe d'administration les problèmes et les dysfonctionnements constatés ainsi que les mesures à prendre pour pallier ces insuffisances.
- Procéder aux déclarations de soupçons à la CTAF dans le cas où ils sont jugés fondés.
- Diffuser toutes informations utiles aux entités concernées en matière de LAB-FT.

L'année 2025 a été marquée, plus particulièrement, par le renforcement du dispositif LAB-FT afin de se conformer aux standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en vue d'une éventuelle certification internationale AML 30000 ainsi que la finalisation des travaux de mise en place d'un système de Management Anti-Corruption conforme à la norme ISO 37001.

L'année 2025 a vu, également, la réalisation de plusieurs actions dont, essentiellement :

- L'élaboration du cadre de gouvernance du groupe STB notamment par l'élaboration de la documentation relative aux dispositifs de gouvernance des filiales, tout en tenant compte de leur taille, leur profil de risque ainsi que la nature de leurs activités,
- La diffusion de la culture anti-corruption et anti-blanchiment, à travers des actions de formation animées en faveur du management de la Banque.
- L'évaluation de la banque par rapport aux normes AML 30000,
- Le suivi et la déclaration des personnes assujetties à la réglementation FATCA,

## GESTION DES RISQUES

Un cadre global de gestion des risques au sein de la Banque a été établi en conformité avec les textes législatifs et réglementaires ainsi que les normes internationales de bonne gestion. Sur le plan organisationnel, plusieurs structures concourent à la gestion des différents risques auxquels la banque est exposée, dont notamment :

- La Direction Centrale Surveillance Risque de crédit ;
- La Direction Centrale Risques opérationnels et marché et contrôle permanent ;

### Principaux types de risques

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment la circulaire 2006-19 relative au contrôle interne, la STB gère à travers ses différents dispositifs les principaux risques ci-après :

- Le risque de crédits et de contreparties
- Le risque de marché
- Le risque global de taux d'intérêts
- Le risque de liquidité
- Le risque de règlement
- Le risque opérationnel
- Le risque de non-conformité
- Les risques environnementaux

### Politique d'appétence aux Risques

Consciente que l'appétit pour le risque est un outil essentiel pour la prise de décision et la durabilité de sa croissance, la STB a mis au point sa politique d'appétence aux risques notamment le cadre d'appétence au risque et l'énoncé de l'appétit au risque. Le Comité des Risques examine régulièrement l'adéquation de ces dispositifs d'encadrement des risques et valide les éventuelles révisions des politiques conformément aux objectifs de la Banque et à la dynamique prudentielle.

Le cadre général de l'appétit au risque repose sur un document présentant de manière qualitative et quantitative les risques que la STB accepte de prendre et décrit les principes de gouvernance et de fonctionnement en vigueur.

La mise en œuvre de l'appétit au risque s'articule autour de trois composantes essentielles : (i) la

définition des limites de risque en adéquation avec celles définies par la réglementation, (ii) la détermination de référentiels communs par types de risques (iii) le fonctionnement de la gouvernance au sein de la Banque permettant une application efficace et résiliente du dispositif dédié à l'appétit au risque.

Une politique d'appétence aux risques des filiales a été également préparée

### 1. En matière de surveillance du risque de Crédit

La surveillance des risques de crédits se fait au niveau de la Direction Centrale surveillance risque crédits.

Le risque de crédit correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité des relations de la Banque à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit peut être aggravé par le risque de concentration individuelle, géographique ou sectorielle.

Pilotée au plus haut niveau, la gestion du risque de crédit s'effectue conformément aux normes et règles prudentielles en vigueur et en adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque.

En effet, la construction de l'ensemble des dispositifs d'encadrement de gestion des risques de crédit est fondée sur une gouvernance dédiée. Chaque norme, politique, dispositif ou méthode proposée, fait l'objet d'un suivi régulier en Comité Risques avant approbation par le Conseil d'administration.

La Banque observe quatre étapes clé dans son processus de gestion du *Risque de Crédit*, à savoir :

1. Identification du risque crédit
2. Analyse du risque de crédit
3. Evaluation du risque crédit
4. Traitement risque Crédit

L'identification du risque est une phase essentielle dans le dispositif de management des risques, pour l'élaboration d'un système viable de suivi et de maîtrise des Risques Crédit. Cette identification

intègre à la fois les facteurs internes (composition du portefeuille, la nature de produits etc.) et externes impactant la qualité de ses actifs.

L'analyse du risque crédit est un processus utilisé par la Banque pour étudier principalement la capacité de ses relations à respecter leurs obligations et examiner leurs profils risques. Cette analyse s'appuie sur le dispositif de classification conformément à l'article 8 de la circulaire BCT 91-24 et le système de notation interne.

La Banque a également développé un dispositif de prévention des créances non performantes conformément à la circulaire 2022-01 mais aussi aux nouvelles règles prudentielles édictées par la Circulaire 2025-08. Ce dispositif qui a pour objectif le traitement précoce et proactif des créances pouvant engendrer une aggravation significative du risque de crédit.

D'autres analyses spécifiques sont aussi déployées par la Banque tel que :

- La qualité des actifs par type de concours
- La qualité des actifs par régions, secteurs et par segments spécifiques
- Les passages en défaut et les retours en sains
- Les défauts techniques ...

En termes d'évaluation du risque de crédit, la Banque estime le risque crédit associé à ses actifs et détermine s'il est acceptable par rapport à sa politique et limites d'appétence. Cette évaluation passe par le dispositif de garanties jusqu'aux calculs de provisions et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Une fois les indicateurs clés Risque Crédit sont simulés et ou calculés, des actions conformément aux limites d'appétences et au système d'alerte sont déclenchés.

### **Systeme de notation interne**

Le système de notation interne de la STB fait partie intégrante du processus d'octroi de crédit et revête une importance capitale dans la prise de décision.

Ce système de notation repose sur un ensemble de modèles spécifiques à chaque groupe d'actifs et

couvre tout le portefeuille de la Banque et se caractérise par :

- Des modèles qui prennent en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement mais aussi construits sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des experts de la Banque.
- Des notes qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties à un horizon d'observation d'une année et sont attribuées à une classe de risque (avec une échelle de notation de huit classes de risque dont une classe en défaut). Ces notes sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an.
- Une révision annuelle (Backtesting) afin de tester le pouvoir prédictif, le pouvoir discriminant et la stabilité des modèles.

### **Estimation de l'Expected Credit Loss dans le cadre du projet IFRS**

La STB est engagée depuis l'année 2022, dans un projet d'adoption du référentiel comptable international IFRS. Des simulations d'impacts dont en l'occurrence celles afférentes à la norme IFRS9, sont réalisées conformément aux lignes directrices de la Banque Centrale et suivant des hypothèses en phase avec le profil Risque de la Banque et la spécificité de son portefeuille.

L'avancement dans le projet a permis l'optimisation des travaux de calcul des provisions ECL, le développement d'un modèle de notation des particuliers et l'évolution de la méthode de calcul de LGD.

Par ailleurs, un projet d'adaptation du modèle ECL aux nouvelles normes prudentielles édictées par la Cir. 2025-08, a été engagé par la Banque en 2025.

### **Fait marquants de l'exercice 2025**

L'année 2025 a été marquée par la finalisation de la refonte de la politique Risque Crédit qui réajuste la stratégie de financement en fonction du profil de risque des contreparties, le cadre de gouvernance, les dispositifs d'encadrement et de maîtrise de la prise de risque ainsi que la politique de couverture par les garanties.

Conformément à la circulaire 2022-01, la Banque a également mis au point, au cours de l'année 2025, le dispositif de prévention des créances non-performante et l'a adapté aux nouvelles exigences prudentielles.

Basé sur une segmentation très granulaire et spécifique, ce dispositif développe un système d'alerte précoce portant des indicateurs adaptés aux spécificités du portefeuille de la Banque, d'autres spécifiques aux emprunteurs, un processus de gestion des expositions des créances sensibles (Watchlist), un modèle d'évaluation de la viabilité des débiteurs et un cadre de monitoring des grands risques et des débiteurs co-financés.

## 2. En matière de gestion des risques opérationnels et PCA

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes d'information ou d'événements extérieurs.

La surveillance des risques opérationnels se fait au niveau de la Direction Centrale Risque Opérationnel, Marché et Contrôle Permanent qui réunit la Direction Risque Opérationnel et Marché dont la composante PCA et la Direction Contrôle Permanent, et ce afin d'assurer une gestion efficace du dispositif de maîtrise des risques au sein de la Banque.

### **Renforcement du Dispositif de Management des Risques Opérationnels**

L'exercice 2025 a été marqué par une avancée majeure dans les travaux de construction des cartographies des risques, visant à sécuriser les processus métiers et s'assurer de l'efficacité et de l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques.

Les efforts ont prioritairement porté sur les cartographies des risques afférents aux processus métiers critiques et à l'élaboration des cartographies thématiques notamment l'enrôlement électronique, la non-conformité, ainsi qu'à une revue exhaustive de la méthodologie de construction de la cartographie des risques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB-FT) tenant compte des facteurs de risques.

En prévision des évolutions réglementaires, la Banque a également initié les travaux

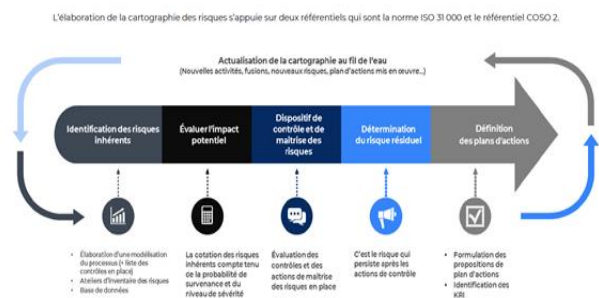
d'implémentation des nouvelles réformes prudentielles, notamment la révision de l'approche de calcul des exigences en fonds propres au titre du risque opérationnel, s'inscrivant ainsi dans la stratégie de convergence vers les standards internationaux préconisée par la Banque Centrale de Tunisie.

### **La base des incidents**

Dans le cadre des travaux de la préparation et d'implémentation des nouvelles réformes prudentielles pour la composante risque opérationnel, une refonte de la base incidents a été entamé en 2025.

### **Cartographie des Risques**

La démarche adoptée par la Banque pour l'élaboration de la cartographie des risques repose sur les étapes suivantes :



La STB élabore des cartographies des risques avec cinq zones de criticité et ce, en fonction des critères d'évaluation de la fréquence d'occurrence des risques et de l'impact qualitatif retenu au niveau de la politique des risques.

### **Plan de continuité d'activité**

Depuis l'année 2018, la STB a mis en place un plan de continuité d'activité qui vise à minimiser les impacts d'éventuels des sinistres et chocs extrêmes sur les clients, le personnel, les activités ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation et la solidité financière de la Banque.

A cet égard, l'exercice 2025 a vu la poursuite des travaux de maintien en condition opérationnelle du PCA notamment l'actualisation des bilans d'impact (Business Impact Analysis, BIA) et les actions à suivre pour maintenir et rétablir rapidement les services critiques de la Banque.

### 3. En matière de gestion des risques de Marché

Les risques de marché sont définis comme étant les risques de pertes sur des positions du bilan et du hors bilan à la suite de variations des prix du marché. Ces risques couvrent les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêt et titres de propriété du portefeuille de négociation ainsi que le risque de change encouru pour tous les postes du bilan et du hors bilan.

Dans un objectif d'optimisation et de pilotage du risque de marché, la Banque a poursuivi une approche proactive à travers une mise à jour rigoureuse du cadre normatif.

L'actualisation de la politique, en conformité avec la réglementation, a permis de définir une démarche claire d'identification et de mesure des risques, garantissant leur maintien à un niveau acceptable au regard de l'appétence aux risques et de l'adéquation des fonds propres.

Sur le plan opérationnel, l'année a été ponctuée par le reclassement stratégique de titres de bons du trésor vers le portefeuille bancaire, l'étude d'impact de la participation aux adjudications BTA, ainsi que la révision des limites internes sur les positions de change.

Le dispositif a été renforcé par l'enrichissement des tableaux de bord et la conduite de stress-tests réguliers, assurant un suivi opérationnel strict des seuils d'alerte.

### 4. En matière de gestion des risques de Liquidité

La gestion du risque de liquidité permet d'assurer que la Banque reste en mesure de satisfaire ses obligations de paiement à tout moment, y compris en situation de crise à un coût raisonnable.

Au cours de l'année 2025, le périmètre de gestion du risque de liquidité couvre tous les éléments du bilan et hors bilan de la société mère hors filiales.

Ce périmètre englobe l'ensemble des transactions financières ou engagements susceptibles d'engendrer un risque de liquidité, notamment :

- La concentration des dépôts à vue et à terme
- La structure des dépôts

- Les actifs liquides de haute qualité
- Les sorties nettes de trésorerie
- L'assèchement de liquidité sur le marché.

Consciente de l'importance de la gestion de ce risque, un plan de financement d'urgence PFU et une révision profonde de la politique risque de liquidité ont été réalisés.

Pour assurer un pilotage dynamique, un nouveau tableau de bord regroupant les indicateurs clés de mesure a été déployé, facilitant une vision en temps réel de l'exposition.

Enfin, la résilience du bilan a été mise à l'épreuve par la conduite de travaux de stress-testing spécifiques à la liquidité, permettant d'anticiper et de calibrer les réponses de la Banque face à d'éventuels scénarios de tension sur les flux de trésorerie.

### 5. En matière de gestion du risque global de taux d'intérêt

En plus du management de la liquidité, le dispositif ALM de la STB, vise l'optimisation de la rentabilité des fonds propres et la préservation d'un niveau acceptable de ses risques financiers.

A ce titre, l'activité ALM gère le Risque global de taux d'intérêt qui se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

Le dispositif ALM sus-indiqué est renforcé par le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO) créé en 2021, et regroupant les fonctions de finance, trésorerie, gestion des risques, commerciales et financement. Les principales missions de ce comité se résument en ce qui suit :

- Coordonner de manière régulière les opérations de gestion des actifs et des passifs conformément aux politiques (Gestion des risques, crédits, recouvrement...);
- Recommander une composition optimale de l'actif et du passif compte tenu des seuils et des limites de risque, et émettre les décisions aux structures opérationnelles, nécessaires pour asseoir une structure efficiente du Bilan ;
- Garantir un niveau de rentabilité suffisante à travers une gestion saine des risques de liquidités et de taux, de manière à conforter dans la durée les fonds propres ;

- Surveiller et assurer le respect de l'activité ALM au regard des limites et des contraintes préalablement établies et approuver en cas de dérive les solutions et les plans d'ajustement nécessaires ;
- Produire des rapports trimestriels au Conseil d'Administration se rapportant à l'activité ALM.

## 6. En matière de gestion du risque de Règlement

La Société Tunisienne de Banque définit le risque de règlement comme étant le risque de perte lié aux :

- Opérations sur titres de créance, sur titres de propriété et sur devises, non dénoués après la date de livraison prévue dans le cadre d'un système de règlement livraison assurant la simultanéité des échanges ;
- Opérations donnant lieu à la délivrance d'espèces sans réception des titres ou des devises correspondantes, ou inversement, la livraison de titres ou de devises sans réception des espèces correspondantes.

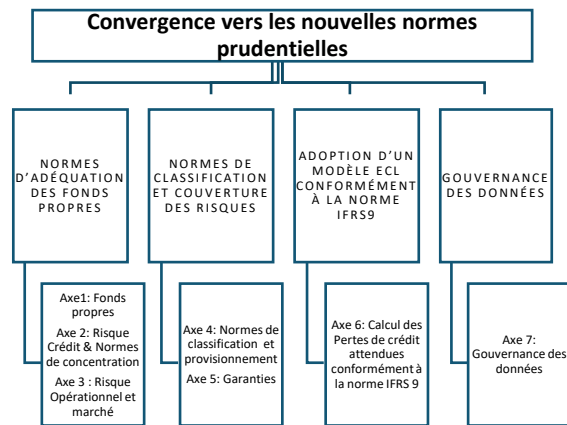
Conformément à l'article 43 de la circulaire BCT N°2006-19, la Banque est tenue de mettre en place des procédures permettant de connaître son exposition actuelle et future au risque de règlement à mesure que les opérations non encore réglées suivent les différentes phases du processus de règlement. Dans ce cadre, la banque calcule son exposition au risque de règlement sur les opérations sur titres de créance, sur titres de propriété et sur devises.

## 7. Convergence vers les nouvelles normes prudentielles

En vue de l'importance et la portée des refontes réglementaires, édictées par la circulaire 2025-08, la STB s'est prioritairement engagée en 2025 dans la préparation de la convergence et l'alignement à ces nouvelles dispositions.

Ce projet est conduit par la Banque sous l'égide de son Conseil d'Administration et ses Comités Risque & Audit. Par ailleurs, un Comité de pilotage et un Comité projet ont été créés pour mener et suivre la mise en place des mesures nécessaires pour l'adoption de ces nouvelles exigences.

Pour une meilleure conduite et atteinte des objectifs, le projet de convergence vers les nouvelles réformes prudentielles et normatives, est découpé en sept axes stratégiques :



Un état des lieux a été dressé avec les différentes structures de la Banque marquant les principales évolutions réglementaires, leurs impacts sur les processus et indicateurs de la Banque mais aussi les éventuelles transformations et actions à engager (organisation, DATA, SI ...).

Aussi, conformément aux guidelines de la circulaire 2025-08 et afin de réussir l'alignement à ces nouvelles exigences prudentielles, un **plan stratégique et opérationnel a été développé** et **une mesure d'impact** de ces nouvelles exigences réglementaires sur le ratio de solvabilité selon la nouvelle approche, a été simulée.



# DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION

## Développement Commercial

En 2025, et dans la continuité des orientations du plan stratégique 2022-2026, la Banque a poursuivi le déploiement de sa feuille de route commerciale en consolidant les segments stratégiques et en développant de nouveaux relais de croissance.

Une attention particulière a été accordée au segment des jeunes et étudiants, les TRE, les professionnels ainsi que la clientèle VIP et ce afin de rajeunir la population de la clientèle de la STB.

S'agissant du segment des Jeunes et Étudiants, les actions commerciales ont été intensifiées à travers la promotion de produits adaptés et l'organisation de campagnes ciblées. La dynamique digitale engagée a porté ses fruits. En effet, près de 80 % des comptes ouverts via la plateforme « STB Everywhere » étaient des comptes étudiants.

De nouveaux produits dédiés à ce segment ont été conçus afin de renforcer davantage la part de marché de la banque. En ce sens, la STB a procédé au lancement de 3 nouveaux produits destinés aux étudiants à savoir le crédit Permis, le crédit Student et le crédit EcoStudent.

Concernant le segment des TRE, des efforts commerciaux sont continuellement déployés notamment, avec l'intensification des actions de prospection et la mise en place d'une assistance dédiée et personnalisée.

En outre, la STB a opté pour le suivi de la plateforme EKSEB FI BLEDEK destinée aux Tunisiens résidents à l'étranger. Il s'agit, en fait d'un Market place permettant aux clients, plus particulièrement les TRE, d'ouvrir un compte, de choisir un bien immobilier parmi l'offre de promoteurs immobiliers clients de la banque disponible sur la plateforme, de lancer une demande de crédit et de souscrire à des contrats d'assurance.

Le segment des Professionnels, notamment les professions libérales, a continué, en outre de bénéficier d'un accompagnement spécifique et ce, à travers la participation et le sponsoring de manifestations, colloques et foires organisés au profit de cette catégorie. Cette démarche vise à

consolider le positionnement de la banque auprès de cette catégorie de clientèle à fort potentiel.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur le segment VIP, à travers le lancement d'une carte VIP destinée à fidéliser et attirer une clientèle premium.

En matière de développement de l'offre, la Banque a poursuivi la modernisation et l'enrichissement de son catalogue Produits Retail, avec une mise à jour continue des contenus et une meilleure structuration par catégorie. Un projet de refonte de la gamme des crédits aux particuliers a été également engagé portant sur l'actualisation des dénominations commerciales, la création de nouveaux supports et l'amélioration de certaines caractéristiques produits.

Les produits d'épargne ont fait, aussi l'objet d'une attention soutenue, notamment à travers la promotion du service digital « Épargne Intelligente ».

Par ailleurs et dans le cadre de sa transformation digitale, la Banque a engagé un projet structurant de mise en place d'une plateforme Marketplace, visant à regrouper, au sein d'un espace unique, les principaux biens et services recherchés par les clients (immobilier, assurances, services bancaires, location de véhicules, agences de voyage, etc.). Cette initiative a pour objectif de digitaliser l'ensemble du parcours client, de la phase de recherche jusqu'à l'obtention du financement approprié.

Le segment de la clientèle corporate a été, également, favorisé et ce, essentiellement à travers Le test et la validation de la version finale du CRM ainsi que la conception et le développement de solutions digitales destinées aux clients Corporate.

Ces nouveaux développements porteront notamment, sur l'identification des besoins métiers, la co-construction de solutions orientées expériences utilisateurs et l'amélioration de la fluidité des parcours digitaux Corporate ;

En matière de canaux digitaux, la Société Tunisienne a procédé, en particulier à ce qui suit :



- Le lancement du call center STB permettant notamment :
  - L'amélioration des services et de l'expérience client en assurant le suivi des ouvertures des comptes en ligne pour les appels de bienvenus et assistances,
  - Le Boost du recouvrement à l'amiable par la prise de rendez-vous pour les clients ayant des impayés au niveau des agences STB.

A cet effet une plateforme dédiée a été développée pour la gestion des feedbacks des rendez-vous et des actions entreprises par les exploitants en matière de recouvrement

- L'ajout d'une application STB EVERYWHERE pour améliorer la prospection des clients,
- Le Lancement d'une nouvelle version de STB SMS plus moderne,
- L'optimisation du Site Web STB pour l'enrichissement de l'expérience utilisateur par l'amélioration du référencement SEO, pour

plus de visibilité, et l'amélioration de son classement sur les moteurs de recherche.

- L'amélioration de l'équipement de la clientèle par le produit STB NET, le lancement de la version V2 de ce produit et la préparation de sa nouvelle version avec authentification forte pour un accès plus sécurisé ;
- Les actions de la STB en matière de réseaux sociaux ont porté, essentiellement sur :
  - L'augmentation de la communauté sur les réseaux sociaux afin de garantir une meilleure réactivité,
  - La production de capsules vidéo pour l'animation des réseaux sociaux de la banque,
  - La création d'un contenu cohérent et attractif afin d'attirer de nouveaux prospects et d'être plus proche des clients.

## COMMUNICATION ET SPONSORISATION

La STB a procédé en 2025 à la sponsorship de plusieurs événements d'intérêt national dont essentiellement :

- ✓ Le forum Sino-Africain : un événement phare dans le domaine de la santé et de la coopération Internationale ;
- ✓ Deux caravanes de santé organisées au profit des personnes vulnérables de certaines délégations ;
- ✓ L'évènement nommé « Le Bateau de la vie » : une traversée maritime entre Tunis et Marseille, organisée par le Centre National pour la Promotion des Transplantations d'Organes (CNPTO). Cette action confirme davantage le rôle sociétal de la banque dans la sensibilisation et l'incitation à l'entraide et à la solidarité.

La stratégie de sponsorship des activités culturelles, s'est distinguée, par ailleurs par une diversité des activités culturelles et artistiques sponsorisées tels que les JCC, le festival Gabès Cinéma Fen et Film Documentaire et Courts Métrages de Médenine, festival du Malouf de Testour, les festivals de Bizerte, de Mahdia, de Om Azine, de Hergla et de Soudha et le festival des jasmins de Hammamet etc. et ce, en addition aux activités destinées aux enfants et au grand public tels que la 6ème édition des journées des arts de la Marionnette, le festival de la Montgolfière et le Marathon « Les foulées de Mekna ».

Etant toujours au diapason des avancées et nouveautés technologiques, la STB a participé, en outre, à la sponsorship du Global AI Congress (GAIGA).

Outre son image de marque d'une banque fiable et solide, la STB œuvre aussi, pour le respect et la préservation des acquis nationaux. En ce contexte, Il y a lieu de citer la sponsorship d'une action de restauration pour la sauvegarde de la Médina de Bizerte et la sponsorship d'une soirée artistique à l'occasion du 69ème anniversaire de l'armée nationale Tunisienne.

En ce qui concerne les activités économiques et sportives, il convient de citer à titre d'exemple, la sponsorship du forum international de l'Economiste Maghrébin, du premier forum de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) et des activités sportives collectives dont des équipes de football de la ligue 1 professionnelle et les équipes nationales de handball et de basketball.

Concernant les activités sportives individuelles, l'année 2025 s'est distinguée, en addition par la sponsorship de quatre athlètes qualifiés pour le championnat du monde d'athlétisme à Tokyo.

La communication constitue comme d'accoutumée, un véritable **challenge** pour la Société Tunisienne de Banque. Sur une panoplie de produits de la STB, les choix pour l'année 2025, ont porté surtout sur les produits d'épargne à destination des particuliers, les crédits aux professionnels et aux particuliers et les crédits écologiques.

Pour les nouveaux produits, la communication s'est axée surtout sur le digital tels que les campagnes de communication pour l'épargne intelligente, la signature électronique Digi Go, et les avantages liés à la Carte Visa Platinum (Smart Delay et E-Sim).

## SYSTEME D'INFORMATION

Dans le cadre de la poursuite de sa stratégie d'urbanisation et de modernisation de ses systèmes d'information, la Société Tunisienne de Banque a orienté ses priorités en 2025 vers le raffermissement de la résilience de son système d'information, la consolidation de la sécurité et de la cybersécurité et le renforcement de la conformité aux exigences réglementaires.

À cet effet, la banque a engagé des actions structurantes visant à fiabiliser ses infrastructures technologiques, à améliorer la continuité de son activité et à sécuriser les environnements critiques face à l'évolution des cyber-menaces.

Parallèlement, une attention particulière a été portée à l'alignement des dispositifs informatiques avec les évolutions du cadre réglementaire, notamment par l'intégration de nouveaux contrôles, l'adaptation des process et la mise en conformité continue des systèmes aux standards nationaux et internationaux en vigueur.

Aussi, l'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations, dont principalement :

- ✓ Le projet de gouvernance du système d'information ayant connu la formalisation des principaux dispositifs de pilotage, de contrôle et de coordination, leurs opérationnalisations en vue d'un encadrement structuré des projets IT, d'une clarification des responsabilités et d'un renforcement du dispositif de contrôle interne lié aux systèmes d'information ;
- ✓ La migration vers les standards SWIFT ISO 20022, a été menée à son terme. Cette transformation structurelle de la messagerie de paiement garantit une conformité durable aux standards internationaux et une amélioration de la qualité, la traçabilité et la fiabilité des flux financiers.
- ✓ La mise en place d'un dispositif de comptabilité multidevises

- ✓ L'enrichissement de l'application « Engagements » par la mise en place du module de Garantie Internationale;

Le déploiement du Projet d'Échange de Chèques Compensables (PECC) permettant de moderniser et de sécuriser les processus de compensation des chèques.

En 2025, la transformation digitale a continué, en outre, de constituer un axe stratégique prioritaire pour la Société Tunisienne de Banque, s'inscrivant dans une démarche globale visant à moderniser ses services, renforcer la sécurité de ses plateformes numériques et améliorer durablement l'expérience client.

Parmi les avancées majeures en ce domaine, le projet CRM a été mené avec succès. L'ensemble des objectifs définis en amont ont été atteints, tant sur le plan fonctionnel que technique.

Dans une dynamique d'ouverture et d'innovation, le projet de gouvernance Banque as a Service (BaaS) a franchi, en outre une étape clé avec l'achèvement complet de la phase d'étude de maturité. Ce projet est dans sa phase d'implémentation, avec un déploiement progressif des processus, des outils et des mécanismes de pilotage définis lors de la phase précédente.

La STB a également franchi une nouvelle étape dans sa démarche responsable avec le lancement officiel, le 27 octobre 2025, de sa plateforme digitale de communication RSE « RSE by STB ». Cette initiative traduit la volonté de la banque de renforcer la transparence de ses engagements et de structurer sa communication autour de ses actions en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Ces réalisations confirment la volonté de la Banque de poursuivre une transformation digitale maîtrisée, alliant innovation technologique, sécurité renforcée, excellence opérationnelle et engagement responsable.

Par ailleurs, la Société Tunisienne de Banque a poursuivi et consolidé sa stratégie Data, centrée sur la gestion, la fiabilisation et la valorisation de ses données. Ces efforts s'inscrivent dans une dynamique visant à structurer durablement le patrimoine informationnel de la banque et à soutenir les projets innovants, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

La Banque a poursuivi, en outre l'enrichissement de son Datawarehouse et de ses Datamarts, tout en développant des outils d'analyse avancés et des modèles prédictifs destinés à accompagner les métiers.

La centralisation des données relatives aux états réglementaires a constitué, également une avancée significative, facilitant la production des reportings et renforçant la conformité aux exigences réglementaires. En parallèle, des actions ciblées de fiabilisation des données ont été menées, contribuant à l'amélioration continue de la qualité des informations exploitées.

Un portail dédié à la monétique et aux moyens de paiement innovants a été aussi, implémenté afin de sécuriser davantage les transactions. De même, une plateforme de contrôle des dépassements d'autorisations ainsi qu'un entrepôt dédié au calcul des plafonds des chèquiers, basé sur les capacités résiduelles, ont permis de renforcer la gestion proactive des risques tout en offrant une plus grande agilité opérationnelle.

La Société Tunisienne de Banque (STB) a poursuivi, par ailleurs, la modernisation et la sécurisation de son infrastructure technologique.

Les axes majeurs, en ce sens, ont concerné :

- ✓ La modernisation du nouveau Datacenter du siège, avec l'acquisition et la mise en place de nouveaux équipements, l'optimisation des ressources existantes et la migration complète de l'infrastructure depuis l'ancienne salle vers le nouveau site.
- ✓ L'évolution du Datacenter vers un modèle cloud hybride (N-Cloud) ce qui constitue une

étape structurante dans la stratégie d'agilité et de flexibilité technologique de la banque.

- ✓ Le déploiement de nouvelles technologies de réplication des données
- ✓ La mise en place de solutions de sauvegarde sécurisée anti-ransomware pour les serveurs et les bases de données
- ✓ Le renforcement global des performances de la plateforme de production.

S'agissant du volet cybersécurité, la banque a procédé au déploiement de solutions avancées destinées à renforcer la protection des systèmes et des accès critiques dont, notamment :

- Une solution PAM (Privileged Access Management) pour la sécurisation et la traçabilité des comptes à privilèges ;
- Un système VMS (Vulnerability Management System) pour l'identification et le suivi des vulnérabilités ;
- L'extension de l'authentification multi-facteurs (MFA) ;
- Une solution centralisée de monitoring des infrastructures ;
- Un SIEM permettant la corrélation des événements de sécurité et la détection proactive des incidents.

Dans le cadre de la sécurisation des actifs et de la conformité réglementaire, la banque a également appliqué des règles renforcées d'accès aux données et aux ressources, accompagnés d'un audit et d'une préparation des procédures d'accès.

Par ailleurs, des actions renforcées de sensibilisation à la sécurité de l'information ont été menées auprès des collaborateurs afin de promouvoir une culture de vigilance face aux cybermenaces.

Ces initiatives, combinées au renforcement des solutions de détection et de réponse aux incidents, traduisent la volonté de la STB de disposer d'un dispositif de cybersécurité structuré, conforme aux standards internationaux et adapté aux enjeux réglementaires et opérationnels.

## CAPITAL HUMAIN

Au terme de l'exercice 2025, l'effectif de la Société Tunisienne de Banque a atteint 2093 collaborateurs avec une moyenne d'âge de 42 ans, une ancienneté moyenne de 12,5 ans et dont près de 46% affectés au réseau des agences et Directions régionales. La pyramide des âges de la banque traduit, en effet, un rééquilibrage progressif de la structure démographique avec un renforcement des effectifs jeunes et une stabilité des tranches d'âge à forte ancienneté.

La Société Tunisienne de Banque représente en outre, le meilleur taux d'encadrement du secteur soit 52,6% avec environ deux tiers de son effectif constitué de cadres universitaires.

S'engageant comme d'accoutumée, en faveur de la non-discrimination, de la diversité et de la promotion de l'égalité des chances et des traitements, le taux de responsabilisation des femmes de la STB a atteint 53,5% en totalité et 60,9% au niveau du réseau ce qui traduit une forte représentation féminine dans les fonctions à responsabilité.

S'agissant du bien-être social et dans le cadre de la poursuite d'un équilibre harmonieux entre les besoins professionnels et les besoins personnels des collaborateurs et afin d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de couverture et d'avantages sociaux, les principales œuvres réalisées, en ce sens, ont concerné ce qui suit :

- L'organisation d'une journée porte ouverte " Octobre rose " renforçant la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la prévention contre le cancer du sein ;
- L'organisation de deux journées de dons du sang ;
- La signature de trois nouvelles conventions avec des laboratoires d'analyses.

Ces actions s'ajoutent aux efforts continuellement déployés que ce soit en matière de médecine préventive, d'assistance, de couverture sociale, d'actions d'entraide et de gestion des avantages et crédits sociaux au profit du personnel de la banque.

En priorisant la santé, le bien-être et l'épanouissement professionnel, la STB a confirmé

comme d'accoutumée, sa capacité à répondre aux défis sociétaux actuels tout en créant un impact positif pour ses collaborateurs et pour la société.

En ce sens, 244 actions de formation ont été réalisées discernant un effort soutenu et continu de montée en compétences. Le taux d'accès à la formation s'est élevé, parallèlement, à 55% avec un nombre total de 1 575 participations.

Au titre de l'année 2025, la Société Tunisienne de Banque a déployé un dispositif de formation structuré, diversifié et aligné sur les exigences réglementaires, stratégiques et opérationnelles, couvrant l'ensemble des populations du siège et du réseau.

La politique de formation 2025 a permis de consolider la conformité réglementaire, d'accompagner les réformes structurantes, de soutenir la transformation digitale et de renforcer durablement les compétences du capital humain. Le plan de formation a concerné essentiellement :

- ✓ L'organisation de formations dédiées aux réformes BCT 08/2025 et le renforcement des compétences en LAB/FT, ISO 37001, fiscalité, nouvelle loi relative aux chèques et gouvernance bancaire ;
- ✓ Le renforcement des compétences managériales et d'encadrement et ce, notamment à travers la formation de 180 managers dans le cadre des programmes Leadership & Management d'équipe et Techniques de vente et de communication ;
- ✓ La réalisation d'un concours interne qui s'inscrit dans une dynamique de valorisation des compétences internes, en favorisant la promotion professionnelle, l'équité et la motivation des ressources humaines ;
- ✓ Le développement des compétences métiers et opérationnelles et ce, notamment par la réalisation de cycles métiers à fort impact : le Cycle Recouvrement & Garanties, le Cycle SBE, CRM, engagements, sécurité SI...ect et ce, en favorisant une professionnalisation continue des équipes du réseau, en lien avec les priorités opérationnelles de la Banque ;

- ✓ Le déploiement de formations en modélisation des processus, Power BI, sécurité des systèmes d'information et digital bancaire visant une mise à niveau des équipes projets et des fonctions support afin d'accompagner la modernisation des processus et des outils et d'accélérer la transformation digitale de la banque ;
- ✓ La mise en œuvre d'un programme d'intégration des nouvelles recrues 2025 couvrant les aspects métiers, réglementaires et culturels ;
- ✓ La poursuite de formations certifiantes principalement au profit des cadres ;
- ✓ La consolidation du programme de parrainage IFID, confirmant l'engagement de la STB dans le développement de compétences de haut niveau.

Le dispositif de formation de la Société Tunisienne de Banque se distingue par son ampleur, sa cohérence stratégique et son alignement avec les exigences réglementaires et opérationnelles de la Banque et s'affirme comme un levier stratégique de performance, de conformité et de préparation des compétences futures, contribuant directement à la réalisation des orientations stratégiques de la STB et à la pérennité de ses activités.

La répartition des bénéficiaires confirme une priorisation assumée des cadres supérieurs et

cadres moyens, qui représentent près de 88 % des bénéficiaires, en cohérence avec les objectifs de renforcement de l'encadrement, de l'expertise et des fonctions de pilotage, tout en assurant une couverture significative des fonctions opérationnelles du réseau.

Ce dispositif repose sur une combinaison équilibrée de formations intra-entreprise, inter-entreprises, certifiantes, diplômantes, cycles structurants et formations à l'étranger, permettant de répondre à des besoins à la fois réglementaires, métiers, managériaux et stratégiques.

La forte mobilisation de l'expertise interne, notamment dans les cycles métiers et réglementaires, a contribué à l'optimisation des coûts et à la capitalisation des savoirs internes, tandis que le recours ciblé à des intervenants externes a permis d'intégrer des compétences spécialisées à forte valeur ajoutée.

La formation au titre de l'année 2025 a joué un rôle déterminant dans l'accompagnement des réformes prudentielles et normatives, la transformation digitale, la professionnalisation du réseau, ainsi que l'intégration et la montée en compétences des nouvelles recrues et des futurs responsables, consolidant ainsi la capacité de la Banque à anticiper et maîtriser les évolutions de son environnement.



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE-RSE-

L'année 2025 a constitué une étape déterminante dans le parcours RSE de la Société Tunisienne de Banque. Au-delà des indicateurs et des résultats chiffrés, elle a été marquée par la mise en œuvre d'actions, de projets et d'initiatives concrètes qui traduisent un engagement collectif fort en faveur des valeurs universelles d'éthique, d'équité, de durabilité et de responsabilité sociétale.

Les temps forts qui ont marqué l'année incluent, essentiellement ce qui suit :

### ***Le Renforcement de la finance verte – Programme ADAPT***

Un partenariat stratégique avec le programme ADAPT a été conclu par la Banque lui permettant de se positionner en tant qu'acteur engagé de la finance verte et durable.

À travers des actions ciblées de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des chargés de clientèle et des clients éligibles, la banque a contribué activement à la mobilisation de financements en faveur de projets agricoles, de pêche et agroalimentaires inscrits dans une démarche de transition écologique.

Cette mobilisation s'est concrétisée par l'octroi de dons ADAPT au profit des clients de la STB pour un montant total de 308 074,81 euros, soit l'équivalent de 1 055 178,26 dinars tunisiens.

Cette dynamique illustre le rôle clé de la STB dans la promotion de l'investissement durable, le renforcement de la capacité d'autofinancement des opérateurs économiques et l'intégration progressive des critères ESG au cœur de son portefeuille de financement.

### ***Inclusion financière et sociale***

L'année s'est également distinguée par des efforts soutenus en faveur de l'inclusion financière et sociale, notamment à travers la participation de la Banque à la caravane d'éducation financière organisée en partenariat avec la GIZ, TFBank et l'Observatoire de l'Inclusion Financière.

Cette initiative a permis de renforcer la proximité de la banque avec les jeunes, en particulier les étudiants universitaires, par la sensibilisation à la

gestion financière responsable et à l'utilisation des services bancaires digitaux.

### ***Engagement environnemental :***

#### *Green Value Forum*

L'année 2025 a été ponctuée par l'organisation du Green Value Forum, un événement inédit dédié à l'accompagnement des entreprises tunisiennes dans leur transition bas carbone dans le cadre de l'entrée en vigueur progressive du mécanisme d'ajustement Carbone aux frontières (MACF).

Ce forum a permis de sensibiliser les clients aux nouvelles exigences réglementaires européennes, aux enjeux du bilan carbone et à leurs impacts sur la compétitivité à l'export tout en valorisant les retours d'expérience, les solutions d'accompagnement et les innovations tunisiennes en matière de décarbonation.

#### *Bilan carbone*

Une étape structurante a été franchie avec la finalisation du bilan carbone Scope 1 et 2 de la STB, réalisé conformément à la norme internationale ISO 14064-1. Une démarche qui a permis d'établir une cartographie précise des émissions directes et indirectes liées aux activités internes à la banque, offrant, ainsi une vision claire de son empreinte carbone.

### ***Partenariats et collaborations à fort impact***

Dans le domaine social, l'année 2025 a été marquée, par le renouvellement du partenariat avec l'Association Al Madanya pour le programme « Fatma ». Une initiative permettant de faciliter quotidiennement le transport de 1 500 élèves issus des zones rurales et contribuant ainsi, à la lutte contre le décrochage scolaire et à la réduction des inégalités d'accès à l'éducation.

Un partenariat stratégique avec la Technopole de Borj Cedria a été, en outre, signé en 2025, une initiative structurante visant à renforcer l'ancrage de la STB dans l'écosystème de l'innovation durable. En effet, Cette alliance vise à transformer l'innovation scientifique et technologique en leviers économiques concrets, en soutenant startups, projets collaboratifs et solutions durables dans des



secteurs clés tels que les énergies renouvelables, la biotechnologie et les sciences de matériaux.

***Gouvernance responsable : ISO 37001 – Lutte contre la corruption***

Plusieurs étapes structurantes ont jalonné l'année 2025 en matière de gouvernance, notamment la poursuite du déploiement d'un système de Management Anti-Corruption (SMAC) et ce, conformément à la norme ISO 37001.

Cette démarche traduit l'engagement de la STB à renforcer la transparence, à consolider une culture de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et à aligner ses pratiques sur les meilleurs standards internationaux de gouvernance.

***La publication du premier rapport extra-financier***

Élaboré selon le guide de la BVMT et les standards GRI, ce rapport illustre l'intégration concrète des

enjeux ESG au cœur du modèle d'affaires de la banque et met en lumière la stratégie RSE de la STB, ses actions en matière de financement responsable, de gouvernance éthique, de capital humain et d'impact sociétal, affirmant ainsi une volonté claire de transparence et de reddition de comptes, en cohérence avec la stratégie STB Horizon 2026.

**Plateforme de communication responsable – RSE by STB**

L'année a également été marquée par le lancement officiel, le 28 octobre 2025, de la plateforme de communication « RSE by STB ». Pensée comme un hub centralisé, cette plateforme facilite l'accès à l'information, aux projets et aux bonnes pratiques en matière de durabilité et d'enjeux ESG.

« RSE by STB » incarne l'ambition de la banque de conjuguer innovation, transparence et impact positif, tout en favorisant une culture d'action collective autour de la responsabilité sociétale.



# L'IMPLEMENTATION DU NOUVEAU REFETENTIEL IFRS

## L'IMPLEMENTATION DU NOUVEAU REFERENTIEL IFRS

En 2018, le Conseil national de la comptabilité avait décidé l'adoption des normes IFRS concernant les états financiers consolidés des établissements financiers et des sociétés cotées, au titre de l'exercice 2021. Cette date a été reportée suite à la décision de son assemblée générale du 31 décembre 2021 pour retenir l'exercice 2023 comme année d'adoption des normes IFRS pour les états financiers consolidés.

Dans ce cadre, la Banque a entamé son projet d'implémentation des normes IFRS du Groupe STB avec l'assistance d'un cabinet externe. Plusieurs actions ont été concrétisées à savoir :

1. La réalisation des travaux de diagnostic des politiques comptables des entités du groupe STB ayant une contribution significative à la performance financière sur base consolidée ;
2. L'identification et l'analyse des écarts entre les politiques comptables et prudentielles appliquées par le groupe STB et le référentiel IFRS ;
3. La revue des systèmes d'information et l'identification des adaptations nécessaires permettant la production des états financiers en normes IFRS ;
4. Le choix des options comptables et options IT: la sélection des options comptables prévues lors du premier passage aux normes IFRS, ainsi que des scénarios IT les plus adéquats pour répondre aux fonctionnalités exigées par lesdites normes, et la détermination des hypothèses de calcul des pertes de crédit attendues (ECL) en conformité à la norme IFRS 9 ;
5. L'étude d'impact sur les capitaux propres pour l'exercice 2021.
6. L'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 (en cours de validation) ;
7. La réalisation des travaux d'étude d'impact de l'IFRS 9 sur l'exercice 2021 conformément aux lignes directives édictées par la BCT ;
8. L'élaboration des spécifications fonctionnelles et du plan d'implémentation.
9. L'élaboration du manuel des politiques comptables du groupe STB selon les normes IFRS.



# PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

## **2025...Une année de consolidation, d'accélération et de maturité stratégique**

L'année 2025 a été marquée par la consolidation, l'accélération et la maturation stratégique de la STB, illustrant l'efficacité de la stratégie STB Horizon 2026 et l'engagement constant de la Banque à renforcer sa compétitivité et sa rentabilité.

La stratégie STB Horizon 2026, en cours de finalisation, s'est articulée autour de cinq orientations majeures : développement commercial et proximité, optimisation de l'offre, maîtrise des risques et efficacité opérationnelle, technologie et innovation ainsi que le développement du « More Business ». Elle visait, en effet, à renforcer durablement la compétitivité, l'efficacité et la rentabilité de la Banque.

Afin de garantir son exécution optimale, une gouvernance dédiée a été mise en place, structurée autour de comités projets, comités programmes, comité de pilotage et comité stratégique, assurant un suivi rapproché, coordonné et aligné avec les priorités et les capacités de la Banque.

Dans le cadre de son implémentation, l'année 2025 a observé des avancées substantielles dans plusieurs domaines clés et structurants qui ont non seulement renforcé la solidité financière et la cohérence organisationnelle de la Banque, mais ont traduit également sa confiance dans les perspectives de l'économie tunisienne. Et confirmant, à l'accoutumé, son rôle historique de partenaire stratégique et contracyclique, agissant comme levier financier majeur du développement économique et social du pays.

Au-delà des réalisations observées au niveau des différents axes stratégiques, la STB a engagé plusieurs processus structurants de certification, traduisant sa volonté d'alignement avec les meilleurs standards internationaux en matière de gouvernance, de conformité et de sécurité. A ce titre, la STB a obtenu la certification AML 30000, confirmant la robustesse de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La Banque a initialisé, en outre, le processus d'obtention de la certification ISO 37001 relative au management anti-corrupcion et une démarche de certification en matière de cybersécurité. Elle poursuit aussi les démarches

nécessaires à l'obtention du Tier III de l'Uptime Institute pour son Data Center, attestant de la résilience, de la disponibilité et de la fiabilité de ses infrastructures critiques.

Ces certifications renforcent la crédibilité institutionnelle de la Banque et consolident son positionnement en tant qu'établissement financier moderne, responsable et conforme aux meilleures pratiques internationales.

## **Perspectives stratégiques 2030 ...Bâtir un groupe bancaire citoyen, innovant et durablement performant**

Fort des réalisations de l'année, le Groupe STB a engagé, dès le deuxième semestre 2025, les travaux d'élaboration de son Plan stratégique Groupe STB 2026-2030, marquant l'ouverture d'un nouveau cycle de transformation à l'échelle consolidée du Groupe. Cette nouvelle ambition repose sur une stratégie intégrée, cohérente et responsable, alignée sur les standards nationaux et internationaux, et portée par une gouvernance consolidée à l'échelle du Groupe.

Elle vise à harmoniser la vision, la mission et les orientations stratégiques entre la maison mère et ses filiales financières, afin de renforcer les synergies, d'optimiser les ressources et de créer une valeur durable et partagée. La vision 2026-2030 est claire et ambitieuse : bâtir un groupe bancaire citoyen et innovant, alliant solidité, excellence et responsabilité, au service d'une économie durable et inclusive.

Ces ambitions visent la construction d'un modèle bancaire résilient, compétitif et pleinement aligné avec les mutations économiques, technologiques et réglementaires. La stratégie Groupe STB 2026-2030 s'articulera ainsi autour des priorités structurantes suivantes :

- ✓ Le renforcement de la gouvernance et du pilotage intégré du Groupe ;
- ✓ L'excellence des ressources humaines et la promotion d'une culture de performance ;
- ✓ Le développement commercial et le « More Business » dans une logique data-driven ;
- ✓ La finance responsable et l'intégration des critères ESG ;
- ✓ L'efficacité opérationnelle et la maîtrise du coefficient d'exploitation ;



- ✓ La consolidation du dispositif de gestion des risques et de conformité ;
- ✓ L'innovation, la digitalisation et la modernisation continue des systèmes d'information.

À l'horizon 2030, l'interaction stratégique entre investissement, innovation et transformation digitale constituera le moteur central de création de valeur du Groupe.

Cette approche intégrée instaure un cercle vertueux où l'investissement nourrit l'innovation, l'innovation génère la performance et la digitalisation en amplifie l'impact, consolidant ainsi la résilience du Groupe, renforçant son attractivité et affirmant son rôle d'acteur structurant du système bancaire tunisien.

Ainsi, forte de sa maturité stratégique progressivement consolidée, la Société Tunisienne de Banque aborde l'horizon 2030 avec confiance, ambition et détermination. Elle se positionne pour relever les défis futurs avec une vision intégrée et résolument orientée vers la création de valeur durable, en conjuguant rigueur d'exécution, innovation continue et engagement responsable.

Fidèle à sa mission historique de levier financier du développement économique et social, la STB entend demeurer un acteur central, structurant et contracyclique, au service de ses parties prenantes et de la transformation durable de l'économie nationale...



# RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

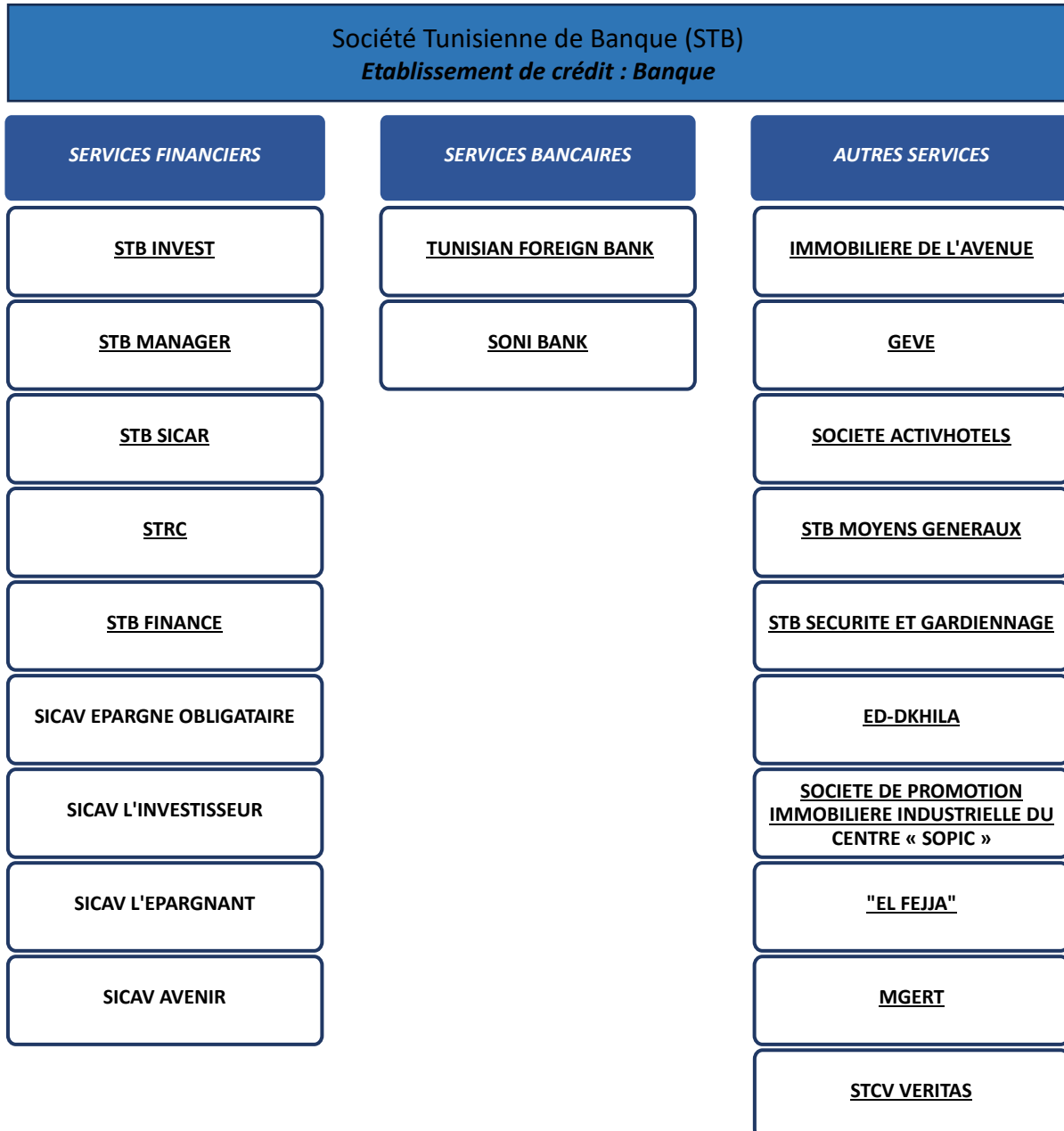


# PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE LA STB

## PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE LA STB

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Ainsi, le Groupe STB se compose de la banque, société mère, 16 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement, dans les secteurs financiers, bancaires et autres services.



Classification des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation de la STB

**SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE**

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les sociétés intégrées globalement sont au nombre de 17 dont la société mère :

En Millions de Dinars

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
STB BANK (société Mère)	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	SERVICE	TUNISIE	4 000
SOCIETE ED DKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
SOCIETE ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 127
SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 093
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	269 499
SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	158 522
STE MOYENS GENERAUX	SERVICE	TUNISIE	500
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	SERVICE	TUNISIE	20
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE	200

**SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat. Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

En Millions de Dinars

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	114 069
S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	646
SONI BANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER	25 875
S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000
SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE INDUSTRIELLE DU CENTRE	SERVICE	TUNISIE	1 750

Evolution des pourcentages de contrôle et des pourcentages d'intérêts

**POURCENTAGES DE CONTROLE**

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de déconsolidations à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB. Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2024 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% de Contrôle du Groupe		
	2025	2024	Var %
1. STB BANK (société Mère)	100,00%	100,00%	0,00%
2. STB INVEST	96,88%	96,88%	0,00%
3. STB MANAGER	99,99%	99,99%	0,00%
4. STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%
5. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	80,27%	78,59%	1,67%
12. SICAV L'AVENIR	98,23%	98,22%	0,01%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	12,15%	5,91%	6,24%
14. SICAV EPARGNANT	10,85%	8,55%	2,30%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	49,99%	49,99%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	99,98%	99,98%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	49,99%	49,99%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	0,00%	19,96%	-19,96%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE INDUSTRIELLE DU CENTRE	35,00%	0,00%	35,00%
23. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,95%	99,95%	0,00%

**POURCENTAGES D'INTERET OU DEPENDANCE FINANCIERE AU GROUPE**

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée.

Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires.

Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres. Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2025, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2024 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% d'Intérêt du Groupe		
	2025	2024	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,99%	99,99%	0,00%
2. STB INVEST	96,56%	96,56%	0,00%
3. STB MANAGER	99,54%	99,54%	0,00%
4. STB FINANCE	95,95%	95,95%	0,00%
5. STB SICAR	98,88%	98,88%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,31%	99,31%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,81%	99,81%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,64%	67,64%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,95%	99,95%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	78,72%	77,08%	1,64%
12. SICAV L'AVENIR	97,63%	97,62%	0,01%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	10,85%	3,55%	7,30%
14. SICAV EPARGNANT	4,77%	3,99%	0,78%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	49,99%	49,99%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	97,96%	97,96%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	49,99%	49,99%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,05%	27,05%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	-	19,96%	-19,96%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE INDUSTRIELLE DU CENTRE	34,93%	0,00%	34,93%
23. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	97,91%	97,91%	0,00%



# PERFORMANCE FINANCIERE DU GROUPE

## APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

## Chiffres clés du Groupe STB

En millions de dinars		déc 2021	déc 2022	déc 2023	déc 2024	déc 2025	CGAR
<b>Activité</b>	Total du bilan	13 583,5	14 903,4	14 917,5	15 411,4	15 876,5	4,0%
	Dépôts clientèle	8 982,9	9 737,1	10 005,0	11 188,8	12 293,0	8,2%
	Encours des crédits nets à la clientèle	9 718,1	11 002,9	10 477,3	9 741,8	8 611,5	-3,0%
<b>Résultats</b>	Marge d'intermédiation	363,4	379,6	325,2	237,1	177,1	-16,4%
	Volume des commissions nettes	132,1	132,9	131,8	134,1	123,5	-1,7%
	Chiffres d'affaires	1 119,9	1 317,1	1 459,2	1 428,0	1 473,2	7,1%
	Produit net bancaire	650,4	728,7	714,7	689,3	743,4	3,4%
	Charges opératoires	314,8	339,4	368,9	380,8	387,3	5,3%
	Résultat Net consolidé de l'exercice	125,7	99,7	59,7	91,1	58,7	-17,3%
	Résultat Net après modification comptab	117,0	115,2	86,0	91,1	58,7	-15,8%
<b>Capitaux propres</b>	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	370,2	512,4	492,1	659,9	770,3	20,1%
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-9,6	14,9%
	Résultats de la période	125,7	99,7	59,7	91,1	58,7	-17,3%
	Capitaux propres	1 267,3	1 383,5	1 323,1	1 522,4	1 596,4	5,9%
<b>Rentabilité</b>	Rentabilité des fonds propres (ROE)	11,0%	7,8%	4,7%	6,4%	3,8%	-23,3%
	Rentabilité des actifs (ROA)	1,0%	0,7%	0,4%	0,6%	0,4%	-21,1%
	Résultats Net / PNB	19,3%	13,7%	8,4%	13,2%	7,9%	-20,0%
	Commissions nettes /P.N.B	20,3%	18,2%	18,4%	19,5%	16,6%	-4,9%
	Marges d'intermédiations / PNB	55,9%	52,1%	45,5%	34,4%	23,8%	-19,2%
	Commissions nettes /masse salariale	64,6%	59,7%	53,5%	52,4%	47,6%	-7,3%
	Coefficient d'exploitation	48,4%	46,6%	51,6%	55,2%	52,1%	1,9%

## Evolutions du Bilan Consolidé

### Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2025, le total actif du groupe STB s'est situé à 15.876,5 MD en hausse de 465.0 MD ou 3.0% par rapport à l'année dernière. Ce constat est expliqué par les variations différenciées suivantes :

- ✓ Baisse de l'encours des créances sur la clientèle de 1.130,3 MD ou 11.6% pour atteindre 8.611,5 MD au terme de l'exercice 2025. Cette baisse est constatée quasi exclusivement, au niveau de la société mère qui a vu son encours régresser de 1.129,0 MD ou 12% ;
- ✓ Baisse du portefeuille titres commercial de 169,6 MD ou 26,9%, observée essentiellement, au niveau de la société mère (- 273,6 MD ou - 73%) ;
- ✓ Progression du portefeuille titres d'investissement de +1.282,7 MD ou +38,6%, quasiment concentrée au niveau du portefeuille de la société mère à la suite de la participation active de la banque dans le financement de la dette publique à travers les souscriptions en Bons de Trésor.

### Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de +2.6% à 13.862,4 MD qui s'explique principalement, par les variations différenciées suivantes :

- ✓ Hausse des dépôts et avoirs de la clientèle : +1.104,2 MD ou +9,9% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2025 à 12.293,0 MD contre 11.188,8 MD à fin 2024. A ce titre, la Société mère a enregistré une hausse de +1.108,0 MD ou +9.7%
- ✓ Régression de l'encours des emprunts et ressources spéciales : -76,2 MD ou -13,6% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a connu une baisse de -89,9 MD ou -15,2%
- ✓ Nette régression du recours au refinancement sur le marché monétaire : -495,3 MD ou -96,8%

### Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 1.596,4 MD à fin 2025 contre 1.522,4 MD au terme de l'exercice 2024 enregistrant ainsi une hausse de 74,0 MD ou 4,9%.

Cette variation est attribuée au résultat de l'exercice.

## Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2025, le résultat net consolidé du groupe STB a connu une baisse de 32,4 MD ou 35,5% pour se situer à 58,7 MD contre 91,1 MD à fin 2024. Ce résultat provient essentiellement de la contribution positive de la société mère (66 MD). L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- ✓ Le produit net bancaire s'est situé à 743,4 MD, enregistrant une hausse de 7,8% se détaillant comme suit :
  - Hausse des produits d'exploitation bancaire : + 45,2 MD ou 3,2%
  - Baisse des charges d'exploitation bancaire : -8,9 MD ou 1,2%.
- ✓ Les charges opératoires ont augmenté de 6,5 millions de dinars pour totaliser 387,3 millions de dinars à fin décembre 2025. Cette situation est expliquée par l'accroissement de :
  - La masse salariale : + 3,4 MD pour totaliser 259,5 MD à fin 2024
  - Les charges générales d'exploitation : + 4,6 MD pour totaliser 110,3 MD
- ✓ Le coefficient d'exploitation s'est situé à 52,1% à fin 2025. Quant à celui de la société mère, il a atteint 50,4% en 2025 contre 52,7% au terme de 2024.
- ✓ Le résultat d'exploitation du groupe a connu une baisse de 23,4 MD ou 15,4% pour totaliser 128,0 millions de dinars à fin décembre 2025 contre 151,4 millions de dinars à fin 2024.

L'exercice 2025 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 58,7 MD contre un résultat de même nature de 91,1 MD au 31 décembre 2024. L'évolution de la contribution au résultat consolidé

de la société mère et de ses filiales se détaille dans le tableau suivant :

Libellé	2025	2024	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	56 540	84 404	(27 864)	(33,0%)
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	(12 228)	(9 193)	(3 035)	33,0%
Contribution des entités relevant du secteur des services financiers	10 512	13 847	(3 336)	(24,1%)
Contribution des entités relevant du secteur des autres services	3 919	2 045	1 874	91,6%
<b>Total</b>	<b>58 743</b>	<b>91 103</b>	<b>(32 361)</b>	<b>(35,5%)</b>

## Répartition du résultat net et des réserves du groupe selon la norme de consolidation :

La ventilation des réserves et des résultats consolidés est détaillée comme suit :

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2025	2024	2025	2024
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>	<b>791 385</b>	<b>673 544</b>	<b>69 452</b>	<b>99 411</b>
1 STB BANK (société Mère)	775 595	685 968	56 540	84 404
2 STB INVEST	22 030	20 139	4 239	2 471
3 STB MANAGER	-676	-564	-379	-122
4 STB FINANCE	9 822	6 866	-96	4 177
5 STB SICAR	10 992	11 300	-3 210	-129
6 L'IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE	-5 902	-5 066	-61	-837
7 STE TUN.RECOUVR. DES CRÉANCES "STRC"	-44 203	-43 610	7 588	6 512
8 SOCIÉTÉ LA GÉNÉRALE DES VENTES	2 314	2 347	254	167
9 SOCIÉTÉ ED DKHILA	89	-660	620	638
10 SOCIÉTÉ ACTIVHOTELS	-7 374	-7 216	-84	-158
11 SICAV L'INVESTISSEUR	-47	-50	32	31
12 SICAV L'AVENIR	-23	94	40	40
13 SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	23 674	-466	1 805	461
14 SICAV EPARGNANT	1 127	1 596	492	408
15 STE MOYENS GÉNÉRAUX	133	92	-79	41
16 MAGASINS GÉNÉRAUX ET ENTREPOTS REELS DI	3 781	2 797	1 765	1 231
17 STB SECURITE ET GARDIENNAGE	54	-23	-14	76
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>-21 050</b>	<b>-13 624</b>	<b>-10 709</b>	<b>-8 308</b>
18 TUNISIAN FOREIGN BANK	-69 547	-57 942	-12 558	-10 629
19 S.T.C VERITAS	745	792	724	610
20 SONI BANK	42 134	39 312	330	1 436
21 S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	0	-624	0	97
22 S.P.C.M "ELFEJJA"	5 016	4 837	702	178
23 SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE INDUSTRIELLE DU CENTRE (SOPIC)	602	0	92	0
<b>TOTAL</b>	<b>770 334</b>	<b>659 920</b>	<b>58 743</b>	<b>91 103</b>



# PRINCIPALES SOCIÉTÉS APPARTENANT AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

## PRESENTATION DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS APPARTENANT AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

**Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la STB exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable. Les principales sociétés composant ce périmètre sont présentées de manière synthétique ci-après.**

### STB FINANCE

Créée en 1967, la STB Finance est une société d'intermédiation en bourse régie par la loi 94/117 portant réorganisation du Marché Financier, et par le Décret 99-2478 du 1er novembre 1999 portant sur les statuts des Intermédiaires en Bourse. Elle a pour objet la négociation et l'enregistrement des valeurs mobilières en Bourse, la gestion individuelle et collective, la tenue de registres des comptes en valeurs mobilières, le conseil et les montages financiers. La STB FINANCE est également agréée en 'Listing Sponsor' pour accompagner les entreprises à s'introduire sur le marché alternatif. Dans le cadre de réorganisation des filiales du groupe STB par métier, la STB Finance assure depuis juillet 2020 la gestion des OPCVM du groupe (4 SICAV et 4 FCP). De plus, pour se rapprocher de ses clients, et leur permettre de mieux bénéficier de ses produits, la STB FINANCE ne cesse d'améliorer ses canaux digitaux, son site WEB et son application mobile. En appui à la culture de responsabilité sociétale au sein du groupe, la STB FINANCE a entamé les démarches nécessaires pour obtenir le label RSE. La STB Finance a procédé au changement de sa dénomination sociale en arabe de **المالية للشركة . ت- ب فينانس . س . ا التونسية للبنك**.

### SICAV L'ÉPARGNANT

Créée en 1997, Sicav l'Épargnant est une sicav obligataire de type distribution, destinée à des investisseurs prudents. Elle vise en priorité à assurer à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité. Sicav l'Épargnant gère 169 millions de dinars à la fin de l'année 2025. Sicav l'Épargnant, a remporté le prix du prestigieux Lipper Fund Awards 2023 sur une période de 10 ans (Best Fund over 10 Years Bond TND). La sélection des lauréats par Lipper se base sur le rendement total, qui

reflète la performance historique des fonds par rapport à leurs pairs.

### SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Créée en 2017, Sicav l'Épargne Obligataire est une sicav obligataire de type capitalisation, destinée à des investisseurs prudents, notamment les personnes physiques qui cherchent en plus des avantages de la gestion collective, la capitalisation de leurs placements. Elle vise en priorité à assurer à ses actionnaires, les meilleures conditions de liquidité, de rentabilité et de sécurité.

Sicav l'Épargne Obligataire gère 287 millions de dinars à la fin de l'année 2025. Sicav L'Épargne Obligataire a remporté le prix du Lipper Fund Awards 2023 sur une période de 5 ans (Best Fund over 5 Years Bond TND).

### SICAV L'INVESTISSEUR

Créée en 1994, Sicav l'Investisseur est une sicav mixte de type distribution. Son actif est en permanence investi dans une proportion minimale de 30% en actions cotées en bourse. Elle est destinée aux investisseurs désirant placer en bourse en bénéficiant des avantages de la gestion collective et acceptant un risque boursier. Sicav l'Investisseur gère 1,2 millions de dinars à la fin de l'année 2025.

### SICAV AVENIR

Créée par l'ex BDET en 1995, Sicav Avenir est une sicav mixte de type distribution. Son actif est investi dans une proportion maximale de 10% en actions cotées en bourse. Elle est destinée essentiellement aux actionnaires désirant investir en bourse en tolérant un faible risque boursier. Sicav Avenir gère 1,1 millions de dinars à la fin de l'année 2025.

## STB MANAGER

La STB MANAGER est la première société de gestion sur le marché Tunisien, créée en 2002 pour assurer la gestion des OPCVM du groupe STB. Opérant dans un paysage financier en pleine mutation et consciente de l'importance du capital investissement comme outil incontournable de financement des entreprises, la STB Manager a obtenu en 2015 un deuxième agrément du CMF pour l'extension de son champ d'activité à la gestion des véhicules d'investissement. Suite à la nouvelle organisation des filiales de la Banque par métier, la STB Manager s'est spécialisée dans la gestion des véhicules d'investissement à partir de juillet 2020. Afin de renforcer son soutien à l'économie, la STB a créé en 2024, conjointement avec la STB Manager, un nouveau FCPR destiné au financement des PME innovantes, dénommé PROGRESS FUND. Courant 2025, la STB manager a parallèlement contribué au financement de nouveaux projets à travers son fonds d'investissement spécialisé « INNOV INVEST » dédié aux startups en phase de croissance.

## La STB INVEST SICAF

La STB INVEST est une Société d'Investissement à Capital Fixe créée en 1991. La SICAF a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations connexes dont notamment la prise de participations. La STB INVEST participe au financement des entreprises à travers plusieurs moyens : participations directes dans le capital, portages et sorties libres, acquisitions en bourse, achats des titres de créances privés et publics.

En 2019, la STB INVEST a réalisé une fusion par absorption avec la deuxième SICAF du groupe « SOFI-ELAN ». Cette opération s'est traduite par une maîtrise des charges et un renforcement de l'activité « Private Equity » au sein du pôle financier. La STB INVEST a adopté une stratégie d'investissement dynamique, axée sur le financement de l'innovation, des technologies, des énergies renouvelables et des start-ups. En 2025, la STB INVEST a poursuivi la gestion de son portefeuille, d'un encours avoisinant 80 MD, conformément à une allocation stratégique arrêtée par son Conseil d'administration. Cette approche lui a permis de mettre en œuvre une

politique d'investissement à la fois prudente et rentable.

## SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES (STRC)

Créée en 1999, la STRC est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998 ayant pour objet social le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui. Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la STRC a procédé à la modernisation de son système d'information et de son organisation conformément aux exigences du métier, ce qui lui a permis d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de recouvrement et de résultats. Conformément aux exigences de la circulaire BCT « 2022-01 » relative à la prévention et résolution des créances non performantes, la STRC a mis en place un programme d'apurement des créances anciennes et irrécouvrables.

## La STB SICAR

La STB SICAR, créée en 1998, est une société d'investissement à capital risque. Elle a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession. La STB SICAR vise le financement et l'accompagnement des PME au stade de création ou de développement par des solutions financières adaptées. Dans ce cadre, elle a accordé des nouveaux financements pour un montant de 13 millions de dinars en 2025, répartis sur 6 projets. En 2025, la STB SICAR gère un portefeuille de 61 fonds, investis dans des participations réparties dans divers secteurs économiques et implantées dans toutes les régions du pays. Dans le cadre de l'optimisation fiscale de la STB au titre de l'exercice 2024, celle-ci a procédé, en 2025, à l'octroi à la STB SICAR d'un nouveau fonds géré d'un montant de 15 millions de dinars.

## ACTIVHOTELS

Créée en 2006, ACTIVHÔTELS a pour objet principal la gestion touristique ainsi que la participation directe ou indirecte dans toute entreprise se rapportant à toute activité touristique notamment la création, l'acquisition, la construction, l'aménagement, la vente, la location et l'exploitation de toutes unités ou ensemble hôteliers touristiques ou balnéaires. ACTIVHÔTELS

possède un actif touristique, composé d'unités hôtelières et de titres de participation, qui sont destinés à être cédés.

### ED-DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir qui est en location depuis plusieurs années.

### L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilière de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur qui a amplement participé au développement du secteur immobilier et à l'urbanisation du pays. À l'issue de l'exercice 2025, la société est parvenue à écouler 45 % de son stock.

### SECURITE ET GARDIENNAGE & STB MOYENS GENERAUX

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet. La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet. La société a procédé à l'extension de son objet social par l'ajout d'une activité secondaire « mise à disposition de ressources humaines ».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien. Suite à l'entrée en vigueur de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025 interdisant la sous-traitance de main-d'œuvre, l'ensemble du personnel des sociétés STB SG et STB MG a été intégré à la STB à compter du 24 mai 2025. Une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 28 novembre 2025, a prononcé la dissolution de ces 2 sociétés et a nommé un liquidateur chargé d'entamer la procédure de liquidation.

### GENERALE DE VENTE « GEVE »

La Société Générale de vente GEVE a été constituée le 11 juillet 2007. Elle a pour objet la détention, l'achat et la revente de tout actif ou patrimoine immobilier ou mobilier d'entre les mains de la STIA. Son capital est détenu à raison de 50% par la STB et 50% par la BNA. Depuis sa création, la GEVE a réussi la cession de la majorité des actifs qui lui ont été confiés avec une forte plus-value et œuvre actuellement à finaliser la cession des derniers éléments d'actifs.

### LES MAGASINS GENERAUX & ENTREPOT REEL DE TUNISIE « MGERT »

Créée en 1889 par un décret beylical, la société « Les Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie » est un entrepôt Public qui opère sous contrôle douanier, dans les deux domaines suivants :

- La réception et l'Entreposage des marchandises en transit temporaire destinées au marché local ou à l'exportation,
- La Réception et le Gardiennage des véhicules des concessionnaires et des non-résidents. Le capital de la MGERT est détenu à raison de 50% par l'Etat Tunisien et 50% par le groupe STB. Depuis la régularisation de sa situation juridique en 2019, la MGERT a plus que triplé ses résultats grâce à la forte hausse des revenus accompagnée d'une maîtrise des charges. Dans le cadre de son plan stratégique, la MGERT a obtenu depuis 2024, la Concession d'Exploitation de l'Entrepôt Public par décret N° 2024-35. Ce qui permet à la société de garantir la continuité de ses services et de s'ouvrir à de nouveaux horizons stratégiques.

### TUNISIAN FOREIGN BANK « TF BANK »

Créée en 1977, la Tunisian Foreign Bank « TF Bank » est une banque de droit français ayant pour objet l'exercice de toutes les opérations financières et bancaires.

Son capital social est de l'ordre de 55 212 279,72 Euros, soit l'équivalent de 3 622 853 actions d'une valeur nominale de 15,24 Euros l'action, dont la STB, la BH et l'Etat détiennent 49,997%, 25,787% et 17,056%, respectivement, dans le capital de la TF Bank.

Le réseau de la TFB se compose de cinq agences : deux à Paris, une à Marseille, une à Lyon et une agence off-shore à Tunis. Son activité englobe la collecte des dépôts du public, la distribution de crédit, la mise à disposition et la gestion de moyens de paiement, ainsi que la prestation d'autres services connexes tels que les transferts et les opérations internationales.

La TF Bank se positionne aussi, comme la banque des entreprises qui ont une activité entre la Tunisie et la France. Parmi les produits phares que la TF Bank offre à la diaspora Tunisienne DARI FI TOUNES, Pack STUDENT, TUNICASH, FLOUCI FI TOUNES...

### **SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE BANQUE « SONIBANK »**

Créé en 1990, la Société Nigérienne de Banque « SONIBANK » est une société anonyme opérant dans le secteur bancaire au Niger et ayant pour objet la collecte de dépôts, l'octroi de crédits, la réalisation des opérations d'escompte et de recouvrement d'effets et la participation au capital des entreprises.

Son capital social est de l'ordre de 20 000 millions FCFA Euros, soit l'équivalent de 2 millions actions d'une valeur nominale de 10 000 FCFA l'action, dont la STB est le premier actionnaire avec une part de 25% dans le capital de la SONIBANK.

La SONIBANK dispose d'un réseau composé de 13 agences en plus de la Succursale de Niamey et de l'agence off-shore du Bénin.

### **SOCIÉTÉ DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE « MONASTIR EL FEJJA »**

Société anonyme de droit tunisien, constituée le 26 octobre 2006 avec un capital initial de 1 MD divisé en 10 000 actions de 100 TND chacune.

La société a principalement, pour objet l'étude, l'aménagement, la réalisation et l'exploitation des pôles technologiques.

Elle a conclu en date du 24 novembre 2006, une convention avec l'Etat tunisien représenté par le ministère de l'industrie, de l'énergie et des PME, ayant pour objet la fixation des obligations mises à la charge de la Société ainsi que des avantages accordés par l'Etat au titre du projet du pôle de compétitivité de Monastir-El Fejja. Au terme de cette convention, ledit projet comprend :

- Le pôle technologique textile de Monastir sis à Karaat Oued Elmaleh au gouvernorat de Monastir ;
- Autres espaces industriels, notamment, la zone industrielle sise à El Fejja au gouvernorat de la Manouba ;
- Les réseaux de partenaires industriels, de formation et de recherche.

La société du pôle de compétitivité de Monastir – El Fejja est soumise, aux termes de la convention conclue avec l'Etat tunisien. Le ministère de l'industrie, de l'énergie et des PME est chargé, notamment, du suivi et de l'évaluation de ses activités.

La société a été également, agréée en tant que promoteur immobilier en date de 6 novembre 2009 (agrément n° 1706-2009).

### **SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS**

La société tunisienne de contrôle VERITAS, créé en 1980, a pour objectif le contrôle technique des constructions immobilières de toute nature, des matériaux industriels et les études, recherches et expertises y afférentes ainsi que la classification et la certification des navires et engins assimilés et structures pétrolières marines fixes ou mobiles.



# PERSPECTIVES DU GROUPE

## PERSPECTIVES DU GROUPE

Dans la continuité des actions engagées, le Groupe STB poursuit ses orientations stratégiques en vue de renforcer son rôle dans le financement de l'économie, de renforcer la gouvernance au sein de l'ensemble des filiales et de soutenir une croissance durable. Les perspectives présentées ci-après traduisent les principales priorités du Groupe pour les prochaines périodes :

### ➤ **Consolidation du rôle du Groupe dans le financement de l'économie**

Le Groupe poursuivra le renforcement de son positionnement dans le financement de l'économie nationale à travers :

- Le développement continu de la filière de capital investissement, appuyé par une stratégie commerciale améliorée et la création de nouveaux FCPR et fonds d'investissement spécialisés, afin d'apporter des solutions de financement adaptées aux besoins des entreprises.
- La participation active au financement du marché financier à travers le développement des véhicules de placement diversifiés.
- L'intégration progressive de nouveaux métiers financiers, notamment l'assurance et le leasing, afin d'élargir l'offre globale du Groupe et de renforcer les synergies commerciales.

### ➤ **Renforcement de la Gouvernance au sein du groupe**

- Le renforcement du dispositif de gouvernance au niveau de chaque filiale et au niveau consolidé du Groupe pour garantir une gouvernance efficace et transparente au sein du Groupe.
- Le suivi régulier des indicateurs clés de risque (KRI) définis dans les cadres d'appétence au risque des filiales, ainsi que l'évaluation périodique de la gouvernance des filiales

### ➤ **L'avancement du programme stratégique more Business**

- La poursuite des études stratégiques visant l'intégration de nouveaux secteurs porteurs dans le Groupe
- La poursuite du projet de restructuration des filiales du Groupe STB pour assoir un modèle permettant la maximisation de la rentabilité du Groupe.

### ➤ **Responsabilité Sociétale et durabilité**

Le Groupe renforcera :

- L'incitation des filiales à adopter une démarche RSE structurée et mesurable.
- L'alignement progressif des pratiques du Groupe avec les standards internationaux en matière de durabilité et de responsabilité sociétale